

Communauté de Communes  
**Bassin de Joinville**  
en Champagne

*Rapport  
d'activité*  
**2023**

# 01

## *un territoire structuré*

Les communes membres	6
L'organisation politique	8
La gouvernance	10
Les compétences	12
Les finances	14
Les services et les ressources humaines	18

# 02

## *un territoire attrayant*

Aménagement du territoire	24
Développement économique	29
Territoires d'industrie	32
Tourisme	34

# 03

## *un territoire durable*

Les déchets ménagers	38
SPANC	41
GEMAPI	42
Etude transfert eau / assainissement	44

# 04

## *un territoire solidaire*

Santé	48
Enfance - Jeunesse	52
Petite enfance	58

# 05

## *un territoire dynamique*

Les équipements intercommunaux	62
L'information et la communication	64
Les brigades techniques	67

Ce rapport annuel répond à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et est établi conformément aux modalités du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015. Il présente les résultats techniques et financiers de l'activité de la CCBJC en 2023.

**Directeur de la Publication : Jean-Marc Fèvre**

Rédaction : CCBJC - Conception et mise en page : SDED 52

Crédit photos : CCBJC - Freepik

Impression : KEVAL'IMPRIM 52300 Joinville - 300 ex.

ISSN : en cours d'attribution - Dépôt légal : à parution.

## Préparer l'avenir de notre territoire avec ambition et coopération

L'année 2023 marque une étape importante pour la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne. Ensemble, nous préparons l'avenir de notre territoire, en plaçant la coopération et le développement au cœur de nos actions.

### Un aménagement concerté du territoire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des projets structurants, réalisées en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, qui témoignent de notre volonté de planifier un développement cohérent et durable.

### Le droit à l'emploi, une priorité partagée

Dans le cadre du programme Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, nous avons démontré qu'il est possible de fédérer nos forces pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Notre engagement commun au service du droit à l'emploi illustre notre capacité à agir collectivement et efficacement pour soutenir l'insertion professionnelle de nos concitoyens.

### Vers une industrie locale revitalisée

La candidature à l'initiative Territoires d'industrie, menée en collaboration avec quatre autres EPCI voisines, montre l'importance de la coopération intercommunale et le soutien des entreprises et

organismes locaux. Ce projet vise à revitaliser notre industrie locale, à renforcer l'attractivité de notre bassin de vie et à générer des opportunités pour nos jeunes et nos entreprises.

### Un territoire au service de la santé et des familles

Le Contrat Local de Santé (CLS), fruit d'un travail collaboratif, continue à jouer un rôle clé dans l'accès aux soins pour tous. De plus, avec la signature d'une Convention Territoriale Globale pour la petite enfance, nous renforçons l'efficacité et la coordination des services à destination des familles, en réponse à leurs besoins grandissants.

### Assurer un service public efficace

L'année 2023 a également été celle de la préparation à la prise de compétence sur l'eau et l'assainissement, une nouvelle responsabilité que nous assumerons dès 2026. Ce transfert, bien que technique, est crucial pour la gestion durable de cette ressource précieuse. Nous mettrons tout en œuvre pour que cette transition se fasse dans les meilleures conditions, avec la volonté d'assurer un service public efficace et respectueux de l'environnement.

Ces grands projets illustrent notre volonté de bâtir un territoire dynamique, attractif et solidaire, où chaque citoyen trouve sa place et bénéficie de services adaptés. En tant que président de la CCBJC, je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des élus, agents et partenaires qui œuvrent sans relâche pour le développement de notre territoire.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport l'ensemble des actions que nous avons menées en 2023 et les projets qui nous attendent pour les années à venir. Ensemble, continuons à construire un avenir prometteur pour notre territoire.

**Jean-Marc FÈVRE, Président de la CCBJC**







# 01

## *un territoire **structuré***

Les communes membres	6
L'organisation politique	8
La gouvernance	10
Les compétences	12
Les finances	14
Les services et les ressources humaines	18

## 1) les communes membres

### La création de la CCBJC

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne est née de la fusion de 3 communautés de communes (Marne Rognon, Canton de Poissons et Région de Doulevant-le-Château) au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Sa création a été prononcée par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2013.

La commune de Joinville, centre bourg de la Communauté de Communes est située au centre de l'Intercommunalité sur l'axe qui relie Saint-Dizier à Chaumont.



### Chiffres clés 2023



12 666 habitants



59 communes



7 412 logements  
dont 16.3 % de logements vacants



681.38 km<sup>2</sup>

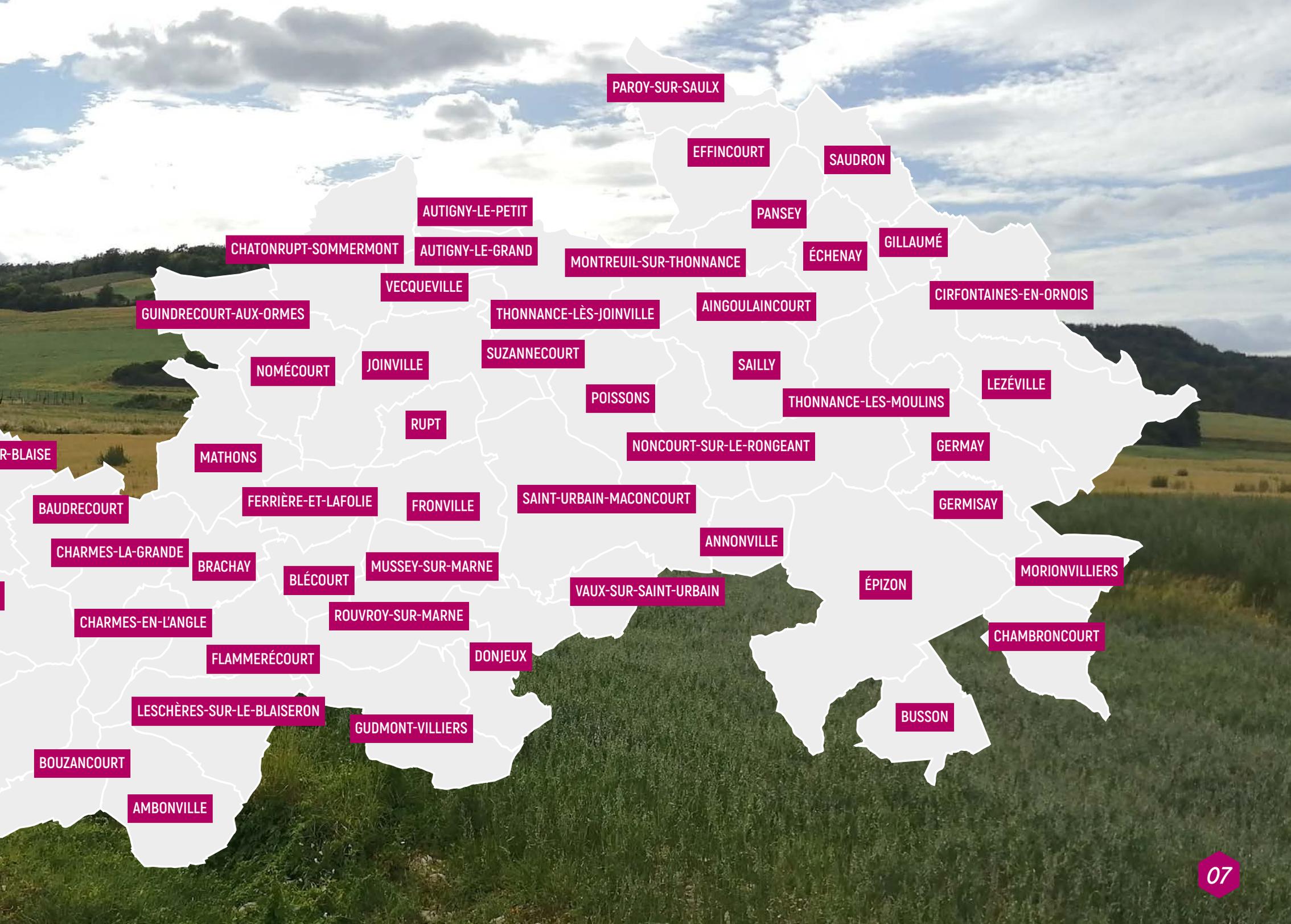


18 hab./km<sup>2</sup>  
contre 28 hab./km<sup>2</sup>  
en Haute-Marne



311 entreprises  
d'au moins 1 salarié





PAROY-SUR-SAULX

EFFINCOURT

SAUDRON

AUTIGNY-LE-PETIT

PANSEY

CHATONRUPT-SOMMERMONT

AUTIGNY-LE-GRAND

MONTREUIL-SUR-THONNANCE

ÉCHENAY

GILLAUMÉ

VECQUEVILLE

GUINDRECOURT-AUX-ORMES

THONNANCE-LÈS-JOINVILLE

AINGOULAINCOURT

CIRFONTAINES-EN-ORNOIS

NOMÉCOURT

JOINVILLE

SUZANNECOURT

SAILLY

LEZÉVILLE

POISSONS

THONNANCE-LES-MOULINS

RUPT

NONCOURT-SUR-LE-RONGEANT

GERMAY

R-BLAISE

MATHONS

BAUDRECOURT

FERRIÈRE-ET-LAFOLIE

FRONVILLE

SAINT-URBAIN-MACONCOURT

GERMISAY

CHARMES-LA-GRANDE

BRACHAY

BLÉCOURT

MUSSEY-SUR-MARNE

ANNONVILLE

MORIONVILLIERS

CHARMES-EN-L'ANGLE

ROUVROY-SUR-MARNE

VAUX-SUR-SAINT-URBAIN

ÉPIZON

CHAMBRONCOURT

FLAMMERÉCOURT

DONJEUX

LESCHÈRES-SUR-LE-BLAISERON

GUDMONT-VILLIERS

BUSSON

BOUZANCOURT

AMBONVILLE



### Le Conseil communautaire

Il est l'organe de décision de la CCBJC. Il se réunit au minimum 1 fois par trimestre en séance publique pour définir les orientations générales qui seront mises en œuvre par les services, valider les différents budgets, choisir les projets communautaires et les actes juridiques majeurs. Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées.

### Le Bureau communautaire

Il est composé du Président, des Vice-Présidents et du Conseiller Délégué. Il élabore, avec le Président, la politique de la Communauté de Communes. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le Conseil communautaire. Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire.

Afin de préparer l'ensemble des décisions, les élus se réunissent en **commissions thématiques** pour faire des propositions examinées par le bureau communautaire puis en conseil.

**9 commissions intercommunales** ont été constituées et approuvées lors du Conseil communautaire du 10 septembre 2020, elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.

### 9 commissions thématiques :

- 1 La commission **Finances**
- 2 La commission **Relations avec les communes membres TZCLD1 ORT2**
- 3 La commission **Urbanisme & aménagement de l'espace**
- 4 La commission **Santé**
- 5 La commission **Développement économique**
- 6 La commission **Communication**
- 7 La commission **Sport & vie associative**
- 8 La commission **Affaires scolaires & Péricolaires**
- 9 La commission **Environnement**

<sup>1</sup>TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

<sup>2</sup>ORT : Opération de Revitalisation du Territoire



## Chiffres clés 2023

- 1 Président
- 9 Vice-Présidents
- 1 Conseiller Délégué
- 88 Délégués
- 6 Conseils communautaires
- 100 Délibérations
- 49 Décisions de bureau



La Préfète réunit les Maires autour de l'EPCI le 14 novembre 2023, pour un moment d'échanges. Les sujets concernant les services de l'État sont abordés.

### 3) la gouvernance

#### L'équipe communautaire

L'équipe communautaire et l'élection du Président ont été mises en place le 15 juillet 2020 pour un mandat de 6 ans.

En juin 2021, Philippe Neveu a été élu Conseiller Délégué. Il seconde les Vice-Présidents en charge de la communication, de l'Espace France Services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

#### Les membres du bureau communautaire

##### *Jean-Marc Fèvre* Président

de la Communauté de Communes  
du Bassin de Joinville en Champagne

##### *Damien Thierot* 1<sup>er</sup> Vice-Président

En charge des finances, de la fiscalité  
et d'Espace France Services (EFS)

##### *Bertrand Ollivier* 2<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge des relations avec les communes membres,  
du suivi des conférences des maires et du Pacte de  
gouvernance TZCLD et ORT

##### *Yves Chauvelot* 3<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge du PLUi, aménagement de l'espace  
et du Contrat Local de Santé



Les membres du bureau de gauche à droite, Bertrand Ollivier, Yves Chauvelot, Alain Malingrey, Christelle PIOT, Pascal Renard, Jean-Marc Fèvre, Jean-François Maréchal, Damien Thieriot, Daniel Friquet et Bernard Adam.

##### *Jean-François Maréchal* 4<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge du développement économique  
et des Ressources Humaines

##### *Bernard Adam* 5<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge de la promotion du tourisme, de la gestion  
du Château du Grand Jardin et de la communication

##### *Christelle Piot* 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente

En charge du sport, de la vie associative  
et des Brigades techniques de Poissons

##### *Alain Malingrey* 7<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge des affaires scolaires et périscolaires,  
de la Petite enfance et du RPE

##### *Daniel Friquet* 8<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge du suivi des travaux, des salles des fêtes  
et des brigades techniques de Doulevant-le-Château

##### *Pascal Renard* 9<sup>ème</sup> Vice-Président

En charge de l'Environnement (GEMAPI, SPANC)  
et de la préparation au transfert de la compétence  
eau et assainissement en 2026

##### *Philippe Neveu* Conseiller Délégué

En appui aux vice-présidents en charge de la communication,  
de l'Espace France Services et de la taxe d'enlèvement  
des ordures ménagères

## Les 88 délégués communautaires au 31.12.2023

Suppléants en italique

### **Aingoulaincourt**

Paul DAVID *Marie-Bénédicte MONTAGNE*

### **Ambonville**

Hubert LESEUR *Jean-Pierre FREROT*

### **Annonville**

Stéphanie ROBERT *Ludovic PRADEL*

### **Arnancourt**

Aude CHATELAIN MARTINI *Joël GALICHER*

### **Autigny-le-Grand**

Pascal ROSSIGNON *Monique RAULOT*

### **Autigny-le-Petit**

Romain COLLIN *Julien BARBIER*

### **Baudrecourt**

Eric CUNY *Jean-Pierre FAILLIET*

### **Beurville**

Laurent LALLEMENT *Yvette LALLEMENT*

### **Blécourt**

Joseph FUSTINONI *Karine SCODITTI*

### **Blumeray**

David TAILLEFUMMIER *Guillaume LABREVEUX*

### **Bouzancourt**

Franck THIEBLEMONT *Eric VALY*

### **Brachay**

Gérard MARCHAND *Emilie MARCHAND*

### **Busson**

Anthony CORNOT *Fanny ISEMBART*

### **Cirey-sur-Blaise**

Jean GUILLAUMÉE

### **Cirfontaines-en-Ornois**

Annick VERRON *Rachèle PETITJEAN*

### **Chambroncourt**

Mickaël VOILQUÉ

### **Charmes-en-l'Angle**

Charles DUBOIS *Jacques MEILLEY*

### **Charmes-la-Grande**

Gilbert HUMBERT

### **Chatonrupt-Sommermont**

Rosalia QUERCY - Estelle LANDREAT

### **Courcelles-sur-Blaise**

Benjamin FEVRE *Sandra PROVOST*

### **Dommartin-le-Saint-Père**

Osmane LESEUR - Noémie PAULO

### **Donjeux**

Yves CHAUVELOT - Laurent SCODITTI

### **Doulevant-le-Château**

Jean-Paul LEGER - Marion MIDDIONE

### **Échenay**

Jean-Pierre BOURGEOIS *Bernard BONTUS*

### **Effincourt**

Jean-François VARNIER *Brigitte AUBRY*

### **Épizon**

Claude MALINGRE *Jean-Pierre HUMBLOT*

### **Ferrière-et-Lafolie**

Christian MAIGROT *Elisabeth ANDOUARD*

### **Flammerécourt**

Jean-Marc FEVRE *James THIRIOT*

### **Fronville**

Bruno TONON - Olivier ALVES DE OLIVERA

### **Germy**

Philippe DUMAY *Marianne GASSMANN*

### **Germisay**

Amandine FOURNIER *Michel HURIOT*

### **Gillaumé**

Jean-François FONTAINE *Olivier KOWALCZYK*

### **Gudmont-Villiers**

Dominique POUGET - Olivier POE

### **Guindrecourt-aux-Ormes**

Pierre ROYER *Michel COUVREUX*

### **Joinville**

Bertrand OLLIVIER - Sandrine JEAN DIT PANNEL

- Michel LAMBERT Carole MARQUELET - Jacky

FLEURIGEON - Astrid DI TULLIO

James TALLANDIER Evelyne HERAULT - René

NIVELAIS - Alexandra BRINGAND - Bruno ROZE -

Philippe NEVEU - Gérard MATTERA

### **Leschères-sur-le-Blaiseron**

Christophe THIEBLEMONT *Amandine*

JACQUEMIN

### **Lezéville**

Damien THIÉRIOT *François JEANJEAN*

### **Mathons**

Laure PLANTEGENET *Dominique MOULIN*

### **Mertrud**

Daniel FRIQUET *Guy MILLOT*

### **Montreuil-sur-Thonnance**

Hervé LAVENARDE *Françoise BERLOT*

### **Morionvilliers**

Marcel HUMBLOT *Nathalie HUMBLOT*

### **Mussey-sur-Marne**

Pascal RENARD - Pascal PAINTENDRE

### **Nomécourt**

Corinne BOUCHON *Giocondo MILESI*

### **Noncourt-sur-le-Rongeant**

Mickaël BOUDINET *Régis DEPRES*

### **Nully**

Claude CHATELOT *Michel VIOT*

### **Pansey**

Philippe DELBÉ *Stéphane LABREVEUX*

### **Paroy-sur-Saulx**

Nathalie BELLO *Gilbert DEPARDIEU*

### **Poissons**

Bernard ADAM - Maryline ACKER

Yves JEANJEAN

### **Rouvroy-sur-Marne**

Max MICHEL - Christian FLAMERION

### **Rupt**

Denis DAILLET - Christophe MATHIS

### **Sailly**

Elodie FADEL *Eric DORÉ*

### **Saint-Urbain-Maconcourt**

Judith BUROT - Marcel FOUCAULT

Claude ROYER

### **Saudron**

Jean-François MARECHAL *François MALTRUD*

### **Suzannecourt**

Michel BOULLÉE - Pierre EHRHARD

### **Thonnance-lès-Joinville**

Alain MALINGREY - Marie-France TISSOT

Jérémy VALLON

### **Thonnance-les-Moulins**

Lionel FRANÇAIS *Aude FONTAINE*

### **Trémilly**

François ROSENBERG *Mauricette POINOT*

### **Vaux-sur-Saint-Urbain**

Christelle PIOT *Pascal FROMONT*

### **Vecqueville**

Francisco ALBARRAS - Françoise RENOUX

## 4) les compétences

### Exercice des compétences de la CCBJC

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne œuvre au quotidien sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux.

Avec ses compétences, la CCBJC accompagne les habitants de tous âges. Elle participe à l'amélioration de leur cadre de vie partout sur le territoire.



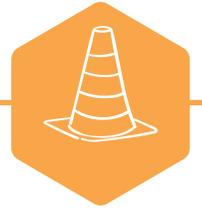
#### *Économie*

Gestion des Zones d'Activités (ZA), actions de développement économique



#### *Tourisme*

Promotion du territoire, gestion office de tourisme, actions de développement touristique et gestion d'équipements



#### *Aménagement*

Aménagement du territoire, PLUi



#### *Assainissement*

Assainissement Non Collectif



#### *Déchets*

Collecte et traitement des déchets



#### *GEMAPI*

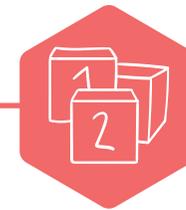
Gestion des Milieux Aquatiques

Prévention des inondations



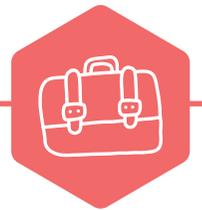
#### *Vie locale*

Santé (Maison de Santé, Contrat Local de Santé, Centre de Santé de Doulevant-le-Château), équipements sportifs



#### *Petite Enfance*

Crèche et Relais Petite Enfance (RPE)



#### *Enfance Jeunesse*

Compétence scolaire et périscolaire

**Repères :**  
évolutions chronologiques



### Les budgets

Les ressources financières et les dépenses de la CCBJC sont gérées via plusieurs budgets :

#### Le budget général

#### 9 budgets annexes

- Chaufferie bois
- Parc d'activités de la Joinchère
- ZA du Rongean
- SPANC
- Irma Masson
- Café Restaurant
- Multi services
- Centre de Santé
- Hôtel d'entreprises

Suppression des budgets annexes du développement économique de Rupt et de l'Office de tourisme communautaire suite à la délégation de la compétence "promotion du tourisme" à l'Agence d'attractivité de la Haute-Marne au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

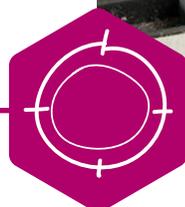


### Chiffres clés 2023



4 063 Mandats traités

5 918 Titres traités



### Objectifs 2024

Restructurer le service finances

Améliorer les outils de pilotage financiers

Accroître la capacité d'investissement de la CCBJC

Poursuivre le travail avec les partenaires financiers dans le cadre des différents contrats conclus jusqu'à la fin du mandat actuel, soit 2026



### Faits marquants

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent légèrement par rapport à 2022 (+1,60 %), un taux bien en dessous de la moyenne nationale (+5,8 %).

Les charges de personnel sont en hausse (+4,89 % sur le budget général et +1,38 % pour le centre de santé), représentant 40 % des dépenses de fonctionnement. La hausse des dépenses de personnel (chapitre 012) reste sous les 5 % et est inférieure à celle entre 2021 et 2022.

La compétence scolaire constitue le principal poste de dépenses de la CCBJC, en augmentation continue, en raison de l'inflation sur l'énergie, les denrées alimentaires et les dépenses du chapitre 012.

Les recettes de fonctionnement sont en légère baisse (-0,71 %), contrairement à la tendance nationale (+3,2 %). Cela s'explique en partie par la baisse des produits de services (-22,90 %) et des contributions de la CAF (report sur 2024).

Les services périscolaires se maintiennent au niveau de 2022, tandis que les autres produits de gestion courante augmentent de près de 27 %.

Les dépenses et recettes d'investissement sont également en baisse par rapport à 2022, en raison d'un ralentissement des projets, compensé par une phase de préparation pour de nouveaux investissements.

## Le budget général - le fonctionnement



**DÉPENSES**  
8 137 779 €

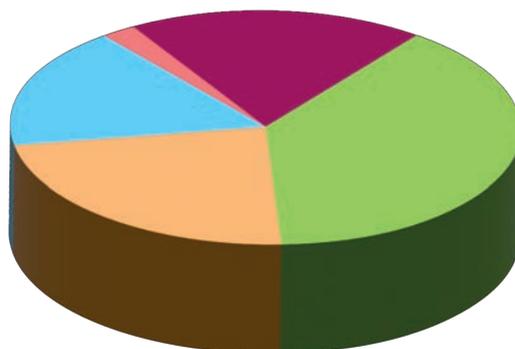
Charges à caractère général  
**1 553 524 € (19 %)**

Charges de personnel  
**3 239 692 € (39 %)**

Atténuation de produits  
**1 897 911 € (23 %)**

Autres charges de  
gestion courantes  
**1 370 936 € (17 %)**

Autres charges financières (intérêts des emprunts,  
charges exceptionnelles, dotations aux amortissements  
et provisions)  
**75 716 € (2 %)**



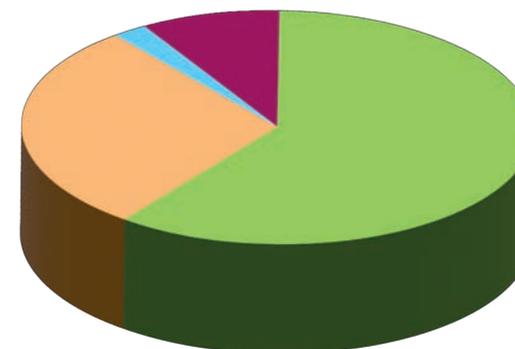
**RECETTES**  
8 983 145 €

Produits de services  
**821 893 € (9 %)**

Impôts et taxes  
**5 354 657 € (60 %)**

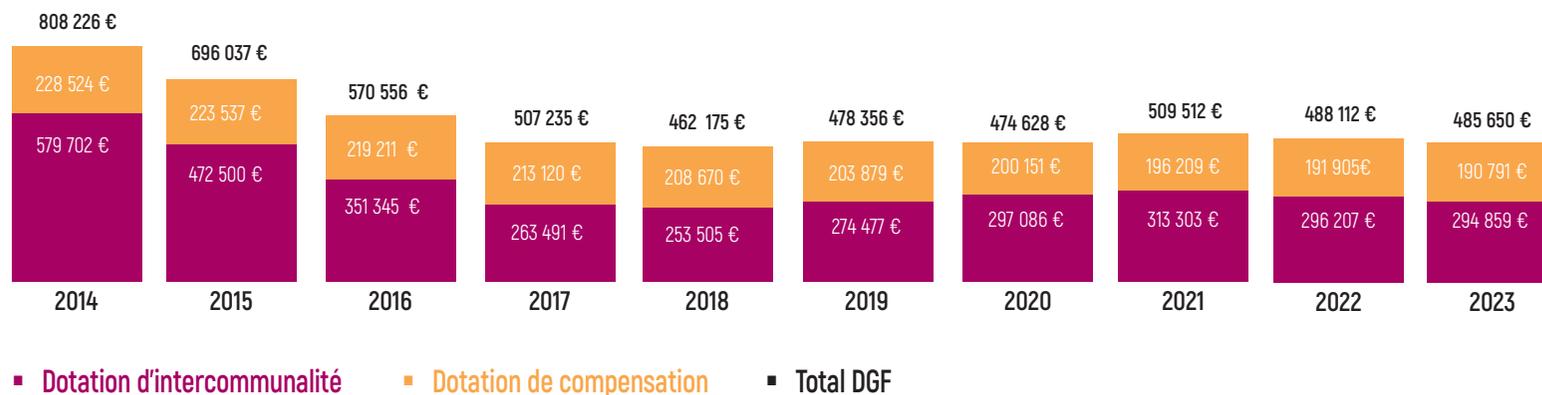
Dotations, subventions et  
participation (dont DLE et DGF)  
**2 641 491 € (29 %)**

Autres produits financiers  
(atténuation de charges, produits de  
gestion courantes, produits exceptionnels,  
reprise sur amortissements et provisions)  
**165 104 € (2 %)**



### Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement

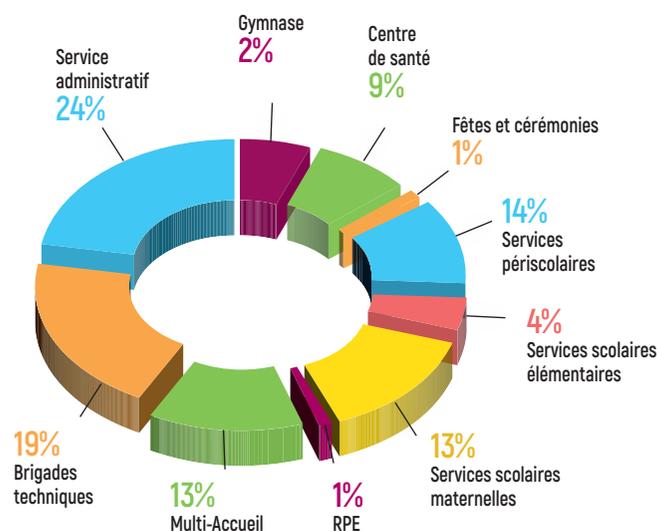
La DGF constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle comprend la dotation d'intercommunalité et de compensation. Depuis 2014, la dotation de compensation accuse des baisses régulières.



## 5) les finances

### Répartitions des charges de personnel de personnel

Les charges de personnel, tous budgets confondus, s'élèvent à **3 570 896 €** ainsi réparties.



### Zoom sur...

#### Fiscalité directe locale

Les impôts et taxes perçus par la CCBJC sont les suivants :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Allocations compensatrices
- Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TAFNB)
- Taxe d'Habitation Résidences Secondaires (THRS)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Le Conseil communautaire a décidé en 2023 de maintenir les taux d'imposition des ménages et entreprises.

À partir de 2023, le taux de Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales.

**Ces taux ont été votés en 2023 pour un produit global attendu de 992 453 €** (fiscalité des ménages : 447 208 € (THRS inclus) et CFE : 545 245 €)

- Taxe foncière sur le bâti : 1.66%
- Taxe foncière sur le non bâti : 5.08 %
- CFE : 18.66 %
- Taxe d'habitation (TH) Résidence Secondaire (RS) et autres locaux non meublés : 12.33 %

**Le taux de la TEOM** a baissé pour faire face à la hausse des valeurs locatives. Produit attendu : 971 835 €

**Pour la GEMAPI**, le produit voté (taxes additionnelles) : 36 928 €

## Le budget général - l'investissement



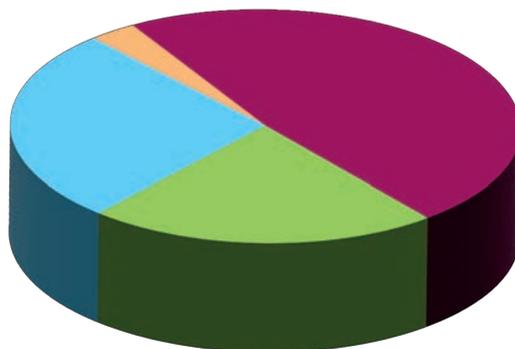
**DÉPENSES**  
2 799 261 €

Remboursement capital  
des emprunts  
**1 348 210 € (48 %)**

Immobilisations  
**611 955 € (22 %)**

Opérations patrimoniales  
**760 347 € (27 %)**

Subventions d'équipement  
**78 749 € (3 %)**



**RECETTES**  
2 519 185 €

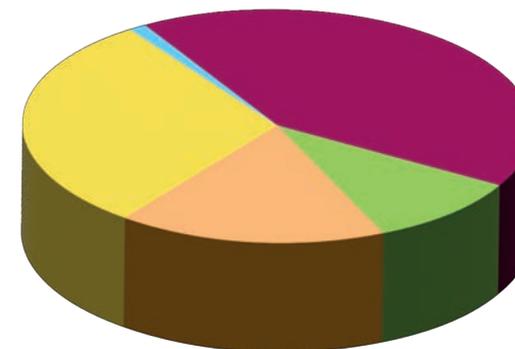
Dotations, fonds divers et réserves  
**1 053 345 € (42 %)**

Opération d'ordre  
**256 390 € (10 %)**

Subventions  
**438 198 € (17 %)**

Opérations patrimoniales  
**760 347 € (30 %)**

Autres recettes  
**10 905 € (1 %)**



### *les programmes d'investissement*

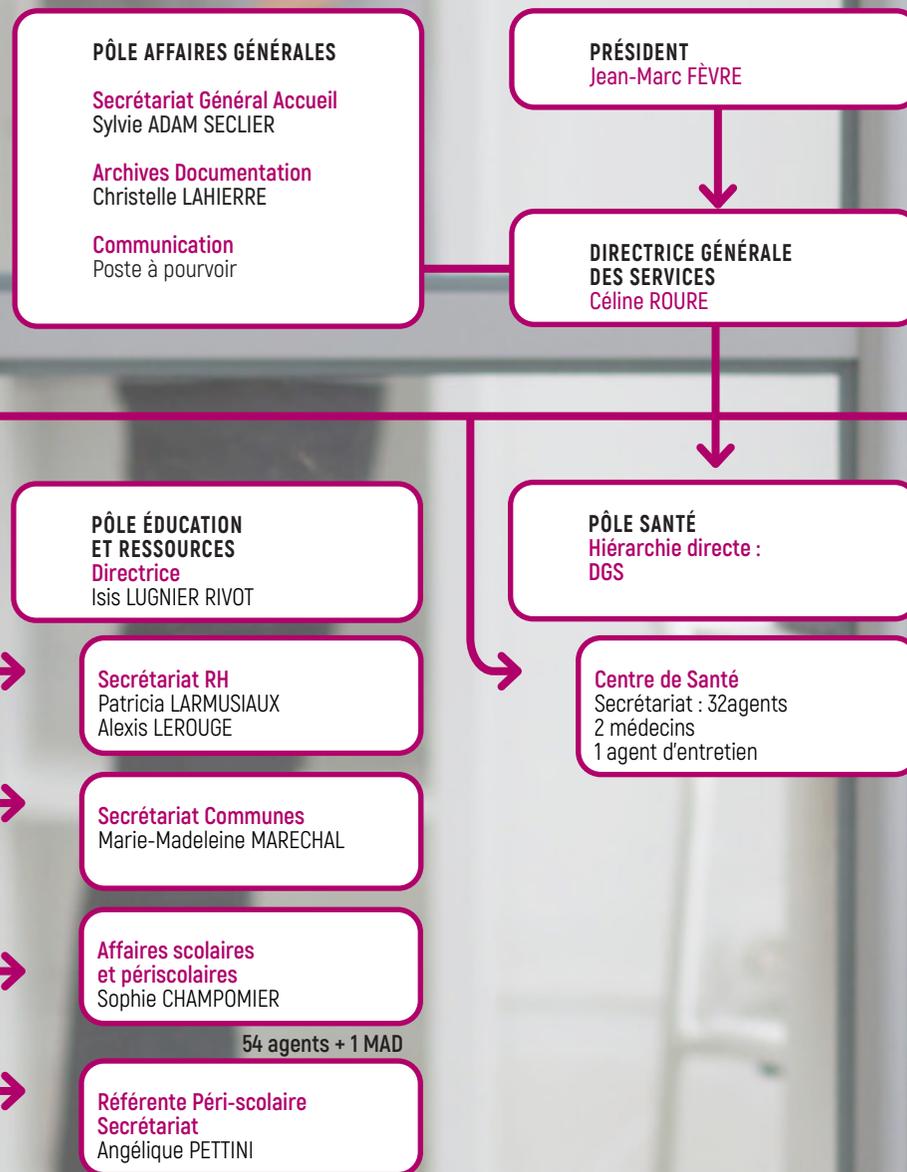
La CCBJC a réalisé des investissements sur son territoire par le biais de travaux. Elle a également procédé au remboursement du capital des emprunts en cours. Les principales réalisations de l'année 2023 sont les suivantes, tous budgets confondus. À noter qu'il n'y a pas de nouvel emprunt en 2023.

Scolaire et périscolaire	837 000 €
Petite enfance	756 100 €
<b>Sport</b>	<b>286 000 €</b>
Siège EPCI	279 000 €
<b>Aménagement Urbanisme</b>	<b>218 080 €</b>
Matériel divers	167 700 €

Fonds de Concours	150 000 €
Tourisme	57 500 €
<b>Santé</b>	<b>48 897 €</b>
Économie	47 239 €
<b>Aide aux associations</b>	<b>10 000 €</b>

## 6) les services et les ressources humaines

### L'organigramme au 31.12.2023



**VICE-PRÉSIDENTS**

Damien THIERIOT  
Bertrand OLLIVIER  
Yves CHAUVELOT  
Jean-François MARECHAL  
Bernard ADAM  
Christelle PIOT  
Daniel FRIQUET  
Alain MALINGREY  
Pascal RENARD

**CONSEILLER DÉLÉGUÉ**

Philippe NEVEU

**PÔLE DÉVELOPPEMENT**

Hierarchie directe :  
DGS

PLUi, Aménagement,  
Développement Local  
Sophie GUIGNIER

Développement  
Économique  
Catherine MACADRÉ

**PÔLE ENFANCE**

Directrice de la SMA  
Florence THIEBAUT

Structure  
Multi Accueil  
13 agents

RPE  
Sabiha RIMANI

### Le bilan

L'année 2023 est marquée par les tensions en matière de recrutement et le manque d'attractivité de la fonction publique territoriale (absence de revalorisation des grilles indiciaires, concurrence avec le secteur privé, perte d'attractivité de l'image de la fonction publique). Notre territoire est d'autant plus impacté de par sa ruralité.

#### Taux d'emploi des travailleurs handicapés

10 bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/2023 soit un taux d'emploi direct de 11.11 % (obligation légale de 6 %)

#### Absentéisme

44 jours pour accident du travail,  
1 255 jours pour congé de maladie ordinaire,  
305 jours pour congé de maternité,  
23 jours de grossesse pathologique,  
366 jours pour congé grave maladie,  
86 jours pour congé de longue maladie,  
304 jours pour temps partiel thérapeutique,  
**soit un total de 2 383 jours d'absence**

#### Organismes paritaires

3 séances pour le Comité Social Territorial (CST)

#### 117 agents permanents dont :

**63 fonctionnaires** (dont 4 agents des brigades techniques mis à disposition de la commune de Poissons pour la gestion de l'assainissement ; 1 agent mis à disposition de certaines communes membres pour le secrétariat aux communes ; 1 agent mis à disposition des communes membres demandeuses pour le service archives)

#### 54 contractuels de droit public

#### 22 agents non permanents

1 médecin vacataire  
1 activité accessoire (enseignement artistique)  
17 agents non permanents (saisonnier, occasionnel)  
3 agents en contrat aidé de droit privé

#### 5 agents hors effectifs

3 agents en disponibilités (non comptabilisés) pour convenances personnelles  
1 agent de la Commune de Poissons mis à disposition du service périscolaire  
2 agents du SDED 52 mis à disposition pour le service communication



### Fait marquant ...

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Office du Tourisme Intercommunal a été transféré à la nouvelle Agence d'Attractivité. Ce changement a également entraîné le transfert de l'ensemble du personnel de l'Office du Tourisme vers cette nouvelle agence, qui est désormais en charge des missions précédemment assurées par l'office.



## Chiffres clés 2023



**139** Agents rémunérés dont  
28 hommes et 111 femmes

**63** Fonctionnaires

**54** Contractuels sur emploi  
permanent

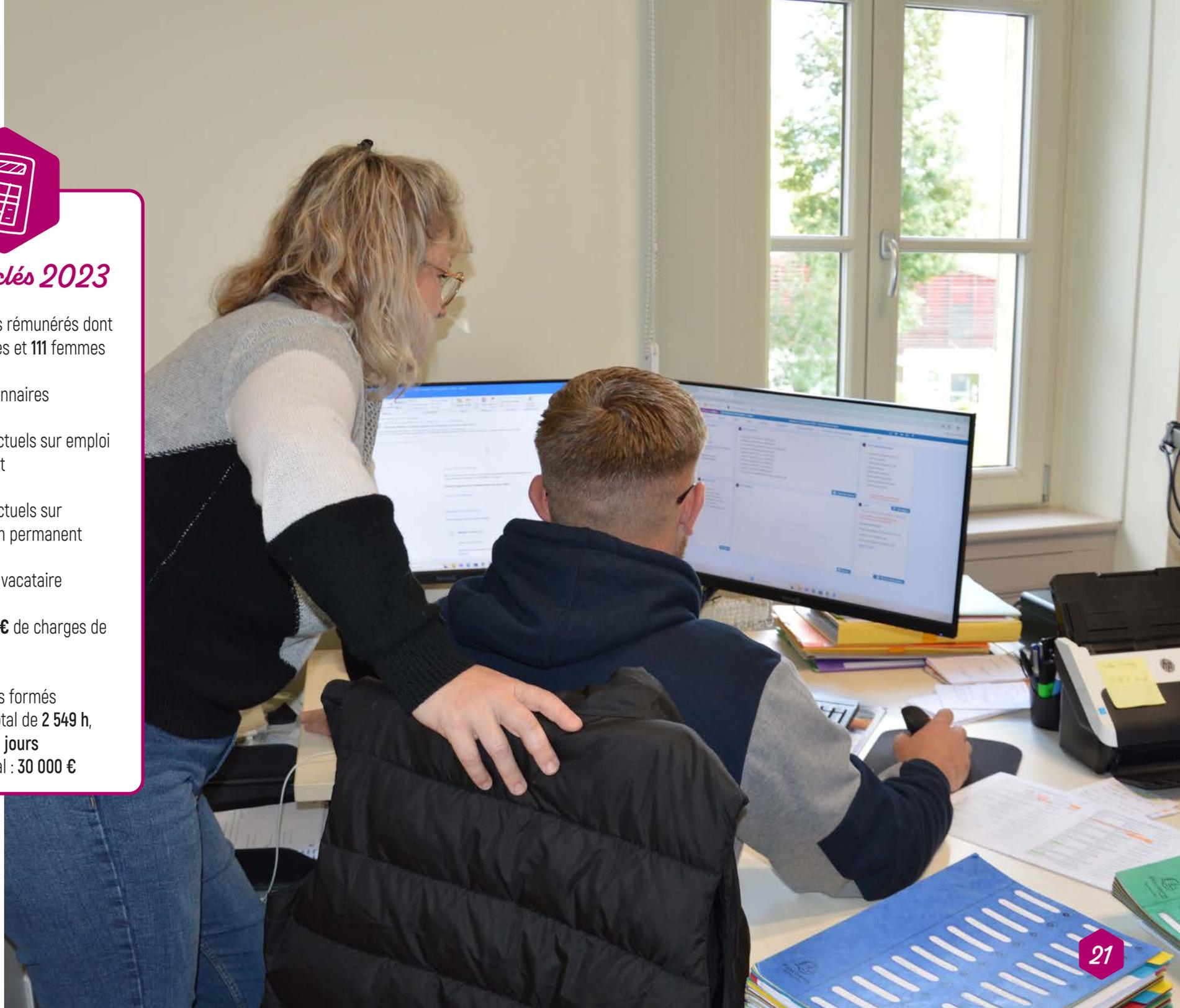
**20** Contractuels sur  
emploi non permanent

**1** Médecin vacataire



**3 570 896 €** de charges de  
personnel

**262** agents formés  
pour un total de **2 549 h**,  
soit **419.25 jours**  
Coût global : **30 000 €**







## 02

### *un territoire **attrayant***

Aménagement du territoire	24
Développement économique	29
Territoires d'industrie	32
Tourisme	34

## 1) l'aménagement du territoire

### Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi est le document de planification qui couvre tout le territoire de la CCBJC. Il permet la construction d'une vision collective partagée autour d'un projet de territoire. Son élaboration est ainsi un gage de cohérence et de solidarité entre les 59 communes. La prescription de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et la définition des modalités de concertation sont effectives depuis le 15 décembre 2015.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce stratégique du document d'urbanisme, a été débattu en Conseil Communautaire le 19 décembre 2023. La CCBJC s'est engagée dans la phase réglementaire, ce qui donne lieu à la rédaction des règlements graphiques et du règlement écrit.



#### Objectif 2024

Réalisation des ateliers de travail sur la partie réglementaire en concertation avec les équipes municipales.



#### Zoom sur ...

Les réunions bilatérales, entre la CCBJC et les 59 communes.

D'octobre à décembre 2023, 40 réunions, 48 équipes municipales concertées sur le sujet du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.



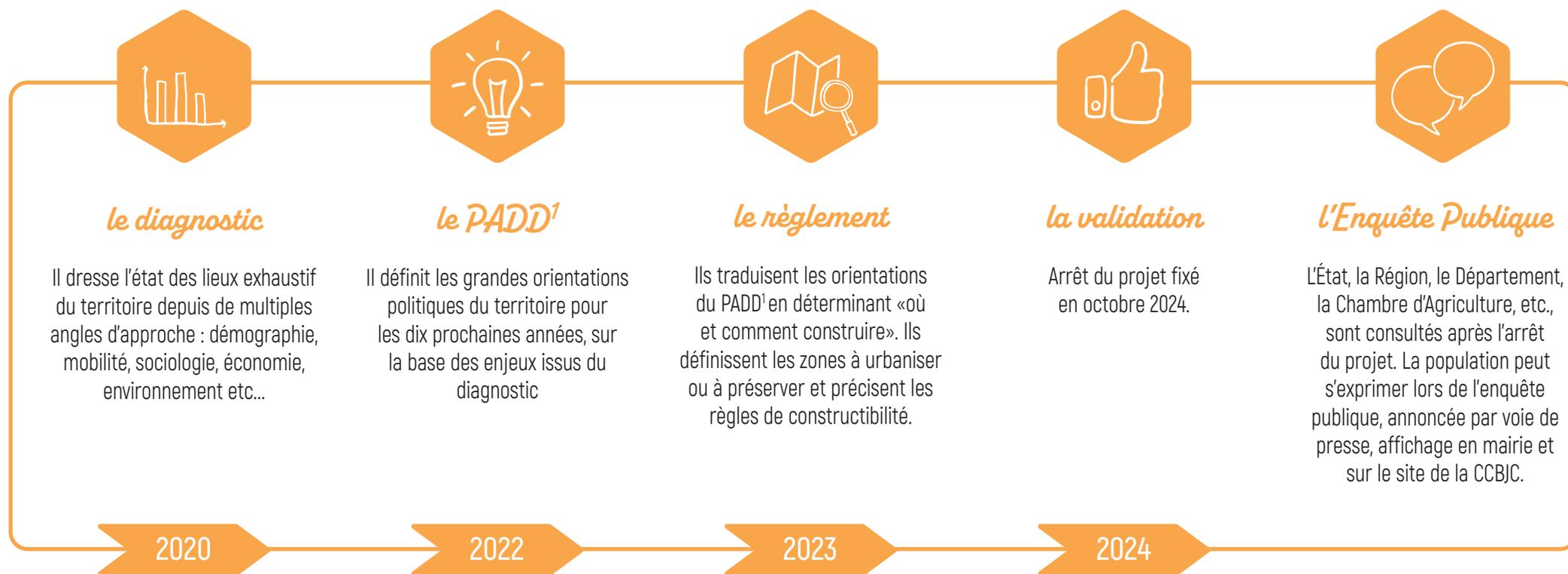
#### Fait marquant

Un séminaire de reprise du PLU intercommunal s'est tenu le 28 juin 2024 à Dommartin-le-Saint-Père.



Séminaire du 28 juin 2024 à Dommartin-le-Saint-Père

## Les étapes de l'élaboration du PLUi



Concertation et collaboration avec les communes tout au long de la procédure

1. Projet d'Aménagement et de Développement Durable

### Avancées su SRADDET et du SCoT

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) Grand Est est en révision sous l'égide de la Région Grand Est.

En 2023, la question de la territorialisation des besoins en foncier a été abordée, et un cycle de réunions délocalisées dans chaque département s'est déroulé. Ces rencontres furent l'occasion d'échanger sur les spécificités des territoires et la prise en compte des projets structurants d'intérêt régional.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Nord Haute-Marne, en cours d'élaboration sous la responsabilité du Syndicat Mixte du Nord Haute-Marne, a vu ses travaux d'élaboration reprendre en 2023.

Le 13 octobre 2023, un séminaire de reprise du travail sur le projet d'aménagement stratégique (PAS) s'est tenu au Collège Joseph Cressot de Joinville. Le sujet était la priorisation des enjeux : économie, démographie, santé, tourisme, cadre de vie, emploi, etc.

Ces deux documents à l'échelle régionale et d'arrondissement devront être intégrés au PLUi. Ils fixent des éléments de suivi et des objectifs à atteindre pour traduire les ambitions politiques des territoires.

### L'instruction des autorisations du droit du sol (ADS)

Après l'approbation du PLUi, les communes seront responsables de l'instruction des demandes d'urbanisme. Le service urbanisme de la CCBJC doit anticiper les besoins en ingénierie, logistique et équipements numériques pour garantir une transmission efficace des dossiers. Il est nécessaire de mettre en place une organisation entre les communes et le service instructeur. Des travaux de benchmarking, des retours d'expérience des services instructeurs des EPCI voisins, ainsi que des entretiens avec les prestataires actuels du marché sont à prévoir, afin d'être prêts après l'approbation du PLUi.

Pour rappel :

- La compétence élaboration du document d'urbanisme est intercommunale sous la responsabilité du Président de la CCBJC.
- La compétence délivrance des autorisations d'urbanisme demeure communale, sous l'autorité du Maire de la commune concernée.



#### Zoom sur ...

Le Syndicat Mixte Nord Haute-Marne et les 2 Intercommunalités qu'il fédère ont décidé de reprendre l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Les phases préparatoires à la rédaction du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) se sont déroulées en fin 2022.

Un séminaire s'est tenu en janvier 2023 avec des élus de la CCBJC et de l'Agglomération de Saint-Dizier.



Séminaire janvier 2023



### *Faits marquants*

En novembre 2023, des ateliers *In situ* (ateliers nationaux) ont été organisés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à Joinville.

Une opportunité pour la commune et la CCBJC de valoriser leurs actions en faveur de la revitalisation du territoire.



### *Objectifs 2024*

Arrêt de projet du PLUi

Organisation d'un service instructeur des autorisations du droit des sols



Atelier organisé par l'ANCT à Joinville

### Suivi et gestion du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Le DPU permet à la collectivité d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Actuellement en l'absence de document d'urbanisme à l'échelle communautaire, le DPU ne s'exerce que pour les communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Plan d'Occupation des Sols (POS).

Les communes de Joinville et Vecqueville sont concernées.

Pour rappel, afin de faciliter l'exercice du DPU, il a été délégué :

- Au Président de la Communauté de Communes pour toutes les zones d'activités économiques
- Aux conseils municipaux pour toutes les autres zones (qui peuvent eux-mêmes déléguer l'exercice de ce DPU aux Maires)

<sup>1</sup>DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner



#### Chiffres clés 2023

- 69 DIA<sup>1</sup> transmises par les communes à la CCBJC dont 65 pour la commune de Joinville, 4 pour la commune de Vecqueville
- 0 Prémption



#### Objectif 2024

Téléverser les documents d'urbanisme du territoire au Géoportail de l'urbanisme.





### Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Depuis le 16 décembre 2021, la CCBJC porte le projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».

Fruit d'un travail partenarial de longue date, orchestré par l'association Nouvelle Équation, ce projet a fait l'objet d'un dépôt de candidature en fin d'année 2021, auprès du Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.

Suite au dépôt de ce dossier, Monsieur le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion a décidé d'habiliter le territoire du Bassin de Joinville en Champagne. Un arrêté a été pris le 28 juin 2022. Cette habilitation va permettre à la CCBJC, ainsi qu'aux acteurs locaux partenaires, de prendre part à une expérimentation nationale qui bénéficiera aux personnes privées durablement d'emploi du territoire.

Plus particulièrement, le projet TZCLD vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, en s'appuyant notamment sur la création d'entreprises à but d'emploi.

Une entreprise à but d'emploi est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, conventionnée par le territoire sur lequel elle est implantée et le Fonds d'expérimentation. Cette entreprise a pour fonction première de produire des emplois supplémentaires manquants sur le territoire et adaptés aux personnes privées durablement d'emploi habitantes du territoire, qu'elle embauche sur proposition du comité local pour l'emploi (CLE). Les emplois qu'elle produit sont dits supplémentaires ; autrement dit, ils ne concurrencent pas les emplois existants sur le territoire et viennent en soutien du tissu économique local.



#### Faits marquants

Création de 2 EBE en début 2023 :

- Les Comptoirs
- ARIT EBE

Mise en œuvre d'une commission d'accompagnement de manière à accompagner au mieux les PPDE (Personnes privées Durablement d'Emploi) sur le Bassin de la CCBJC.



#### Chiffres clés 2023

Financement de l'association Nouvelle Équation chargée de l'animation du dispositif et de l'ingénierie de projet à hauteur de **35 000 €** par la CCBJC

**3** réunions du comité Local pour l'Emploi (CLE)

**1** réunion de pilotage annuelle avec le Fonds National TZ

**5** Commissions d'accompagnement

Stratégie d'exhaustivité, **849** personnes potentiellement concernées par la privation durable d'emploi (PDE) (Cf. tableau ci-contre)

## Stratégie d'exhaustivité sur notre territoire

Date cible d'atteinte d'exhaustivité **28 juin 2027**

Nombre de personnes potentiellement concernées par la PDE **849**

Nombre de personnes privées durablement de l'emploi volontaire **357**

Nombre de personnes sorties de la privation de l'emploi en EBE de 2017 à 2023 **300**

Nombre de personnes sorties de la privation de l'emploi hors EBE de 2017 à 2023 **57**

Source : Stratégie d'exhaustivité établie avec le Fonds (lors du conventionnement ou à posteriori)



### Zoom sur ...

«Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi».

C'est en partant de ce principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, que le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée a été imaginé et élaboré.

L'expérimentation a pour objectif de démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, de mobiliser l'ensemble des acteurs dans une dynamique de coopération au service du droit à l'emploi.



### Objectif 2024

Permettre aux deux EBE de développer leurs activités et générer du chiffre d'affaires

#### Le programme national "Territoires d'industrie"

Lancé par le Premier ministre lors du Conseil national de l'industrie en 2018 et renouvelé pour 2023-2027, le programme national « Territoires d'industrie » vise à revitaliser l'industrie au niveau local.

Ce programme apporte des solutions concrètes aux défis industriels des territoires :

- développement des compétences industrielles,
- formation,
- mobilité des travailleurs,
- innovation,
- attractivité des territoires,
- attractivité des métiers industriels,
- transition écologique,
- disponibilité du foncier,
- réhabilitation des friches industrielles.

Chaque Territoire d'industrie, guidé par ses Intercommunalités et ses acteurs industriels, élabore un plan d'actions pour la réindustrialisation.

L'État, les Régions et les opérateurs offrent alors un « panier de services » pour les soutenir, incluant l'aide à l'ingénierie locale, le financement d'études pour des projets complexes et le soutien aux investissements.



*Zoom sur...*

#### L'alliance de 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

**La candidature au label Territoires d'Industrie a été possible grâce à la coopération de 4 EPCI :**

- l'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées,
- la Communauté de Communes des Portes de Meuse,
- l'Agglomération Meuse Grand Sud,
- la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne.

**La candidature a été également possible grâce au soutien des entreprises et organismes locaux, tels que :**

- le CEA,
- l'EPFGE,
- l'UIMM Lorraine,
- la CCI Meuse Haute-Marne,
- le Syndicat Mixte ParcInnov,
- Haffner Energy,
- EDF,
- le POCES – Pôle de Compétences en Environnement Souterrain,
- l'ANDRA,
- MIKO,
- Ferry Capitain,
- le lycée Blaise Pascal de Saint-Dizier,
- le lycée Ligier Richier de Bar-le-Duc,
- la SEBL – Société d'Economie Mixte du Bassin Lorrain.

Le sud de la Meuse et le nord de la Haute-Marne sont marqués par une longue tradition industrielle, centrée sur la fonderie et le travail des métaux.

Malgré une crise économique qui dure depuis 40 ans, le territoire a su préserver des industries technologiquement avancées dans des secteurs prometteurs :

- L'industrie métallurgique reste forte, avec des entreprises comme AGORA Technologies, Arcelor, La Meusienne, les Fonderies Salin, et Ferry Capitain. EvoBus France, à Ligny-en-Barrois, leader dans la fabrication de véhicules de transport, prévoit d'investir 50 millions d'euros pour développer une gamme de bus électriques, créant ainsi 250 emplois d'ici 2030.
- YANMAR Construction Equipment Europe, à Saint-Dizier, emploie plus de 500 personnes et se tourne vers l'électrification de ses machines.
- L'industrie agroalimentaire est également présente avec COGESAL MIKO, qui fabrique des crèmes glacées et emploie 180 personnes, ainsi que des fromageries et des producteurs de champignons, avec un projet d'embauche d'une centaine de personnes en 2024.
- Le secteur de l'emballage est représenté par STOROPACK et CONSTANCIA JEANNE D'ARC à Joinville.

En plus de son patrimoine industriel, ce territoire bénéficie du projet CIGEO, un centre d'enfouissement de déchets nucléaires, qui renforce le développement économique local.

En 2020, l'industrie employait 8 094 personnes dans ce territoire, représentant entre 13 % et 29 % de l'emploi total selon les zones.

## Le plan d'action du Territoire d'industrie Sud Meuse Nord Haute-Marne

Le plan d'action 2023-2027 de notre Territoire d'industrie pose les fondements d'un renouveau de la dynamique de développement économique et industrielle.

Elle doit intensifier les logiques de coopération, d'expérimentation entre les employeurs industriels du territoire et leurs sous-traitants.

L'objectif étant de permettre un travail sur le recrutement et la formation, le maintien et le déploiement de nouvelles compétences mais aussi les virages nécessaires en matière de transition écologique.

Parmi les projets déjà identifiés :

- la reconversion de la papeterie Jeand'Heurs à L'isle-en-Rigault,
- la création d'un centre de formation de l'UIMM à Bar-le-Duc,
- la création d'une « Maintenance Academy » à Saint-Dizier,
- le réseau de chaleur de Tronville-en-Barrois,
- la relocalisation de Carbo France sur la zone d'activité Parc'Innov à Bure/Saudron.



Participation de la CCBJC à Chalon-sur-Saône

*"La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) a accueilli avec grande satisfaction l'éligibilité du dossier Sud Meuse Nord Haute-Marne, périmètre géographique du projet CIGEO, à l'appel à projets Territoires d'Industrie.*

*Cette Labellisation est une reconnaissance de l'histoire industrielle de notre Territoire. Grâce à cette initiative de l'État, nous avons l'ambition collective de relancer une dynamique d'investissements au service de nos entreprises et de l'emploi local sur la période 2023-2027."*

Jean-Marc Fèvre, Président de la CCBJC



### Fait marquant

Le jeudi 9 novembre 2023, la candidature commune de l'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées, de la Communauté de Communes des Portes de Meuse, de la CCBJC et Meuse Grand Sud a été retenue pour le programme Territoires d'industrie.

Unies par leur histoire industrielle et le projet CIGEO, elles bénéficieront du soutien de l'État de 2023 à 2027 pour accélérer leur reconquête industrielle grâce au Territoire d'industrie Sud Meuse Nord Haute-Marne.

## 4) Développement touristique

### L'office de Tourisme communautaire

L'Office de Tourisme Communautaire (OTC) a été dissous au 31 décembre 2022 au profit de l'agence d'attractivité de la Haute-Marne à laquelle la CCBJC a souhaité adhérer.

La compétence « Promotion du tourisme » lui a été délégué par délégation de Service Public. la Société Publique Locale (SPL) gère désormais la programmation touristique du Bassin de Joinville en Champagne et a organisé en 2023 les animations au sein du Château du Grand Jardin.



### Chiffres clés 2023 issus du rapport d'activité de l'agence d'attractivité



**22 202** visiteurs au Château du Grand Jardin, dont :

**6 413** visiteurs individuels (hors événement)

**19 691** visiteurs (individuels, groupes en visites libres et mariage)

**2 061** visiteurs en médiation (groupes en visites guidées et scolaires)

**+ 43 %** d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2022

**+ 72 %** d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2022



**113 488 €** de recettes globales encaissées liées aux entrées du Château du Grand Jardin, dont :

**42 989 €** entrées

**21 203 €** bar

**18 022 €** boutique

**31 274 €** location de site

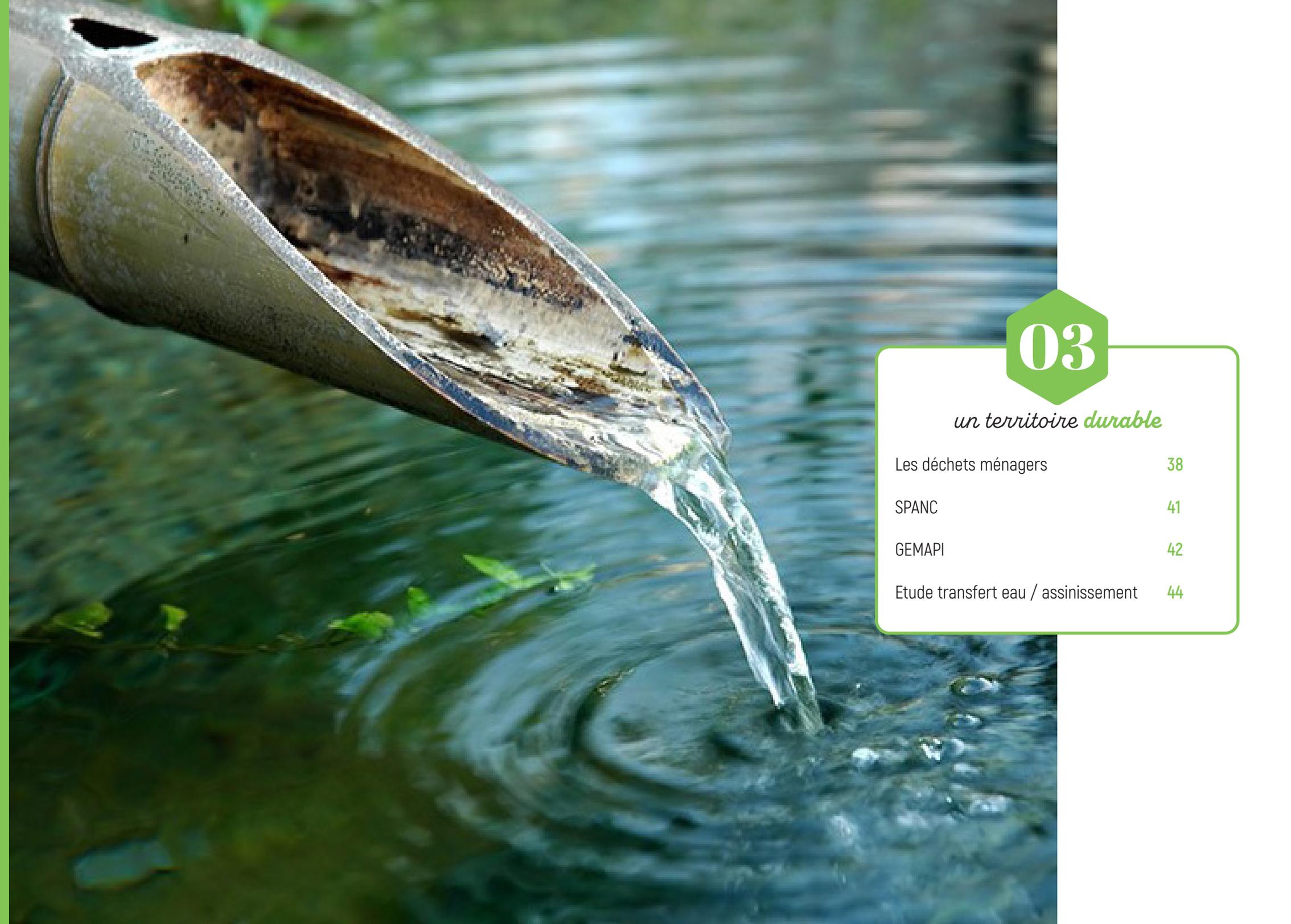


### Zoom sur ...

L'Agence d'Attractivité de la Haute-Marne regroupe au sein d'une seule entité toutes les activités du tourisme et d'attractivité du département.







# 03

## *un territoire durable*

Les déchets ménagers	38
SPANC	41
GEMAPI	42
Etude transfert eau / assainissement	44

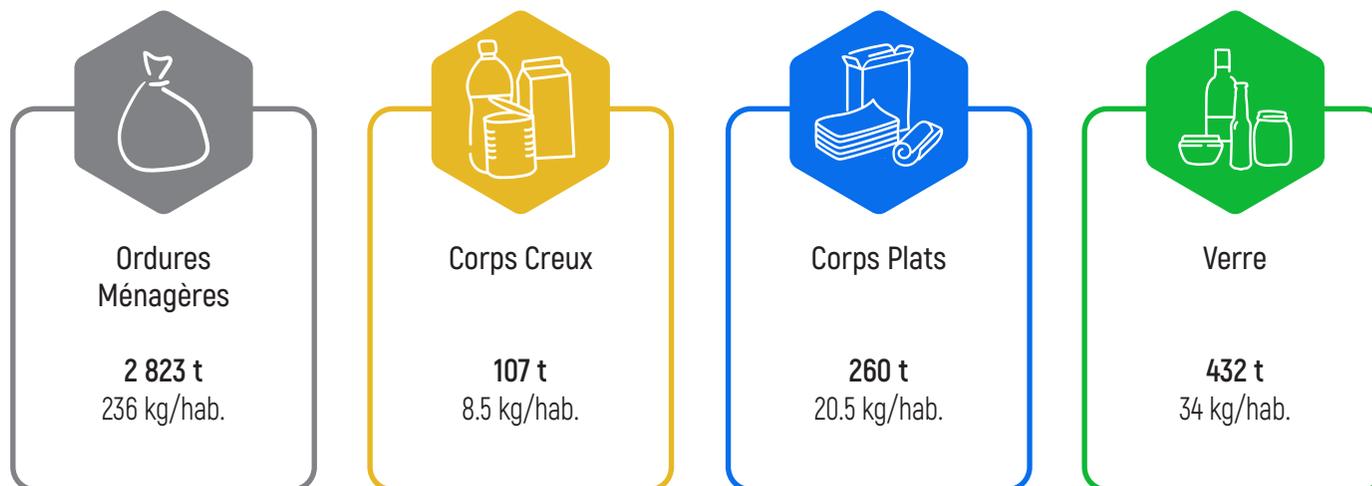
## 1) les déchets ménagers

### Le SMICTOM Nord

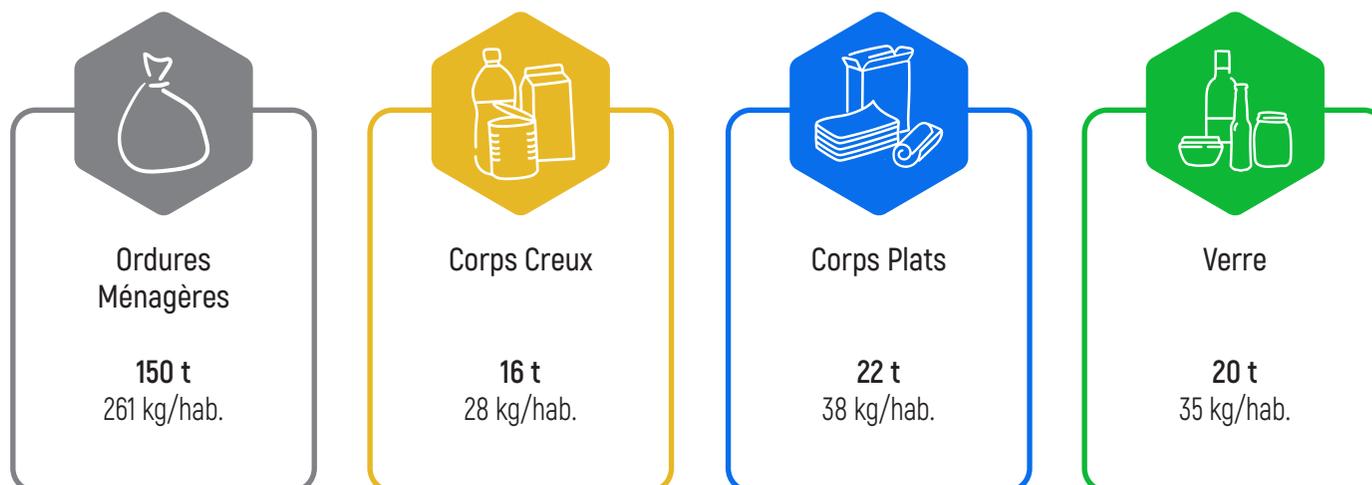
La Communauté de Communes a décidé de déléguer sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » au SMICTOM Nord Haute-Marne (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

Le service est financé depuis 2017 par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

### Tonnages et performances des habitants de la CCBJC

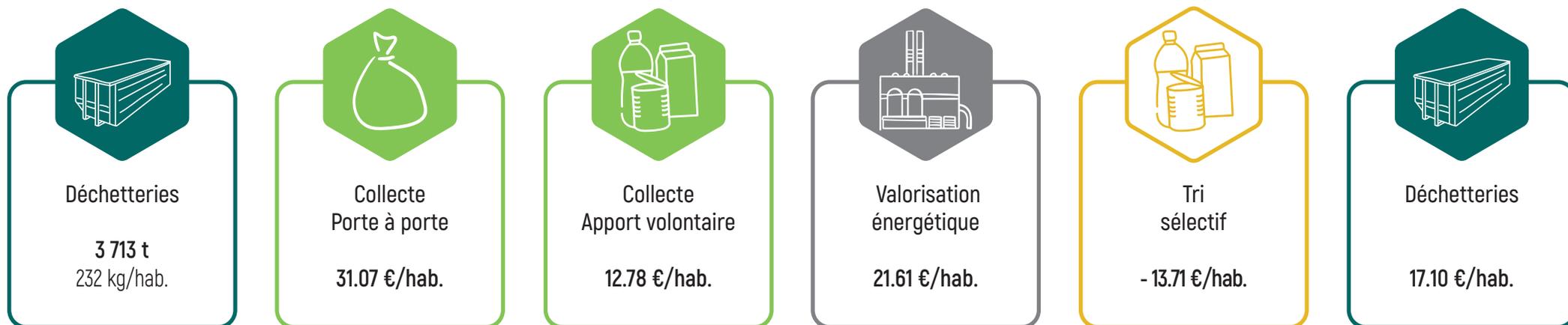


### Tonnages et performances des habitants en apport volontaire

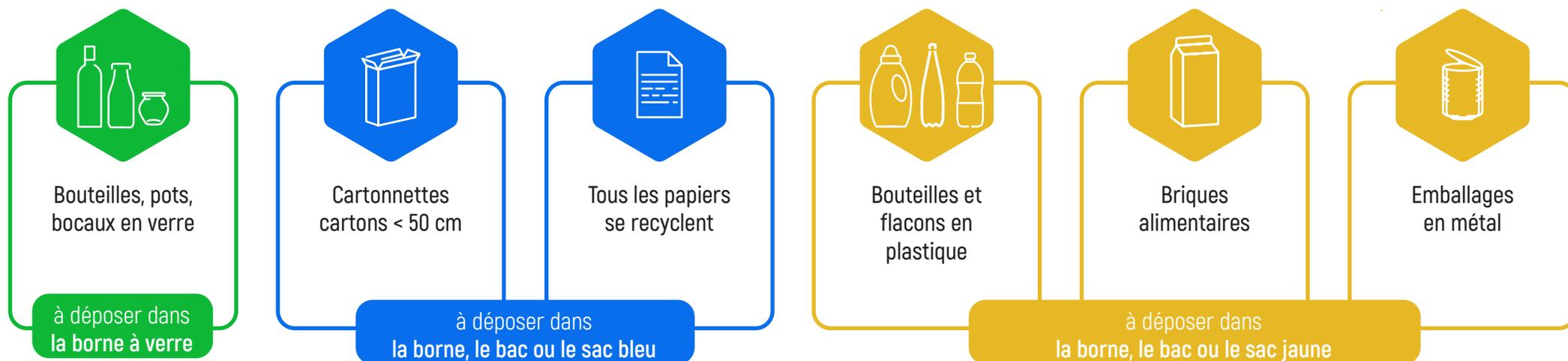


Les communes de Mertrud, Flammerécourt, Baudrecourt, Courcelles-sur-Blaise et les quartiers Champ de Tir et Genevroye de Joinville ont mis en place un dispositif d'apport volontaire.

## Coûts de traitement



## Consignes de tri





### Chiffres clés 2023



**971 835 €** produit attendu de la TEOM

**10.50 %** taux de la TEOM de Joinville et des communes membres (hors apport volontaire)

**7.50 %** taux de la TEOM pour les communes en apport volontaire



### Fait marquant

Pour faire face à une forte hausse des valeurs locatives en 2023, le Conseil Communautaire avait validé une baisse des taux en 2023. Passant ainsi pour la zone 1 de 11.60% à 10.50 % et pour la zone 2 (communes en apport volontaire) de 8.30 % à 7.50 %.



### Zoom sur ...

Les bonnes performances de tri des habitants de la CCBJC permettent au SMICTOM Nord de percevoir une recette (proratisée à l'échelle du territoire) de **274 478 €**. Cette recette est déduite de la facture globale d'ordures ménagères.



### Objectifs 2024

Dans le cadre de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC) et du partenariat entre le SDED 52 et Citéo, l'éco-organisme en charge de l'organisation du tri et de la collecte des déchets ménagers en France, le SMICTOM Nord uniformisera la collecte des corps plats sur l'ensemble de son territoire d'ici 2025.

La FREC impose une limitation à deux flux collectables en porte-à-porte, ce qui obligera le SMICTOM Nord à adapter ses méthodes de collecte pour se conformer à ces nouvelles exigences.

Ainsi, les papiers et cartonnettes ne seront plus collectés en porte-à-porte via les sacs bleus, mais devront être déposés par les usagers dans des bornes de collecte volontaire.

Le tri des corps plats sur le site de TRIEST à Thaon-les-Vosges

## 2) le SPANC

### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC est un service public local chargé de :

**Conseiller et accompagner les particuliers** dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

#### Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Les compétences du SPANC comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Les compétences facultatives sont l'entretien et la réhabilitation. Celles-ci restent de la compétence des communes membres. Le SPANC assiste celles-ci dans leurs opérations de travaux groupées.



### Chiffres clés 2023



**43** contrôles d'installations d'assainissement réalisés dans le cadre de vente de biens immobiliers



**2** dossiers de conception d'installations neuves réalisés



### Faits marquants

1 opération groupée en cours de travaux en 2023 (Effincourt, 35 dossiers), opération terminée en juin 2023

2 opérations groupées d'assainissement en cours de lancement fin 2023 sur les communes de Pansey et Sailly



### Objectifs 2024

Cartographier les assainissements non collectifs du territoire

Poursuivre les contrôles en 2024, continuer à accompagner les communes qui souhaitent s'engager dans des opérations groupées de travaux

#### Les syndicats

La Communauté de Communes a décidé de déléguer sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » à deux syndicats :

**Le SMBMA** (Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents) pour les parties Marne et Blaise.

**Le SMABV** (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire) pour la partie Voire.

Pour la Saulx, à l'Est du territoire, aucun syndicat n'existe. La compétence est exercée en régie directe.



#### *Fait marquant*

Poursuite de l'étude de gouvernance engagée en 2023 sur le bassin de la Saulx

Travaux de restauration du lit du Ceffondet



#### *Chiffres clés 2023*

**36 928 €** de recettes GEMAPI

**45 269 €** de contributions aux 2 syndicats



#### *Objectif 2024*

Projet de création d'un parcours pédagogique sur le Rongean à Poissons

### Opérations sur le territoire de la CCBJC par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA) :

Près de 40 interventions ont été réalisées pour enlever des embâcles aux ponts et ouvrages divers. La continuité écologique a été restaurée sur deux ouvrages, notamment à Poissons sur le Rongeant, où un effacement et un aménagement par rivière de contournement ont été effectués, avec une restauration achevée en 2023.

Trois stations de pêche électrique ont été mises en place sur la Pisancelle pour suivre la faune aquatique.

Un Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) a été élaboré pour la zone allant de Donjeux à Perthes, axé sur les Zones d'Expansion de Crues (ZEC).

Une réunion de suivi a également eu lieu concernant l'étude du bassin versant de la Maronne, touchant deux communes de la CCBJC.

Le SMBMA a établi un projet de renaturation du Tatnier à Saily et Noncourt-sur-le-Rongeant.

Par ailleurs, un parcours pédagogique sur le Rongeant à Poissons sera créé, avec une réalisation prévue en 2023 en concertation avec la commune.

Des Zones d'Expansion de Crues ont été définies en vue de leur préservation ou de leur restauration.

Enfin, une concertation a été engagée sur le ruisseau du Tarnier à Saily et Noncourt-sur-le-Rongeant dans le cadre d'un projet de restauration hydromorphologique.

### Opérations sur le territoire de la CCBJC par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV) :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV), dans le cadre de ses missions GEMAPI, a été sollicité par le Conseil départemental de Haute-Marne pour réhabiliter le mur de soutènement de la RD198 à Trémilly.

L'érosion causée par le passage du Ceffondet a fragilisé le mur sur 500 mètres, menaçant la stabilité de la route.

Plutôt que de simples réparations, il a été convenu de créer un lit d'étiage pour recentrer les écoulements et préserver le mur, tout en restaurant l'hydromorphologie du cours d'eau.

Dans un premier temps, les travaux ont permis de détourner le Ceffondet du mur de soutènement afin de permettre à l'entreprise mandatée par le Département d'intervenir.

Dans un second temps le tracé du Ceffondet sera redessiné et contraint avec le battage de pieux. Le nouveau tracé sera éloigné, d'au minimum 1m50, du mur de soutènement de la RD198.

Le projet, débuté en octobre 2023 et prévu sur trois ans, vise aussi à améliorer l'esthétique du village. Les travaux reprendront en 2024 après une interruption due aux pluies.

### 3) Étude transfert eau et assainissement

Initiée par la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), la compétence Eau et Assainissement devait faire l'objet d'un transfert aux Communautés de Communes obligatoirement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Assouplie par la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » aux Communautés de Communes, le transfert pouvait être repoussé au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le Conseil communautaire par la délibération n°21-02-2019 du 21 février 2019 a proposé aux communes d'acter le transfert de compétence Eau et Assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et d'entériner cette décision.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce transfert dans les meilleures conditions, la Communauté de Communes a souhaité engager une étude de mise en place de la compétence par délibération votée en décembre 2022.

Un grand débat doit se tenir avec l'ensemble des communes de l'intercommunalité une année avant le transfert soit en tout début d'année 2025.



#### Faits marquants

L'année 2023 a été marquée par le démarrage de cette étude confiée à un groupement dont CALIA CONSEIL est le mandataire accompagné du cabinet LANDOT & ASSOCIÉS pour la partie juridique et SETEC HYDRADEC SAS pour la partie technique.

L'étude est prévue sur une durée de plus d'une année, mêlant COTECHs et COPILs, sans écarter les structures organisatrices compétentes en 2023 au-delà des communes, à savoir les syndicats en particulier.



### *Dates clés*

La loi n° 2018-702 du 3 août 2018

La délibération n°21-02-2019 du  
21 février 2019

Démarrage de l'étude sur la mise  
en place de la compétence sur le  
territoire en 2023



### *Objectifs 2024*

Avoir une synthèse des données  
collectées sur l'étude démarrée  
l'année précédente

Définir le mode de gestion de la  
compétence





# 04

## *un territoire **solidaire***

Santé	48
Enfance - Jeunesse	52
Petite enfance	58

## Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé (CLS) du Bassin de Joinville fut le 1<sup>er</sup> signé sur le Département de la Haute-Marne.

Le CLS initial a été signé pour une durée de 3 ans (2017/2019), puis prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

Le 5 juillet 2022, un CLS de deuxième génération a été signé, consolidant les engagements pris dans le cadre de la première version, tout en élargissant les axes d'intervention en fonction des nouveaux enjeux de santé identifiés. Ce nouveau contrat, porté par un ensemble élargi de partenaires, vise à renforcer l'accès aux soins, la prévention, ainsi que la promotion de la santé au niveau local.

En 2023, la poursuite du CLS s'est faite avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, renforçant la dynamique collaborative. Parmi les actions phares de cette année, la mise en réseau des acteurs autour de la parentalité s'est révélée être un élément moteur.

Un atelier collaboratif autour de cette thématique (photo ci-contre) a permis de fédérer les principaux acteurs du secteur : la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) pour ses structures de petite enfance, ainsi que le Centre Hospitalier de Saint-Dizier.



### Zoom sur...

Un pilotage solide a été mis en place avec 15 comités opérationnels réunis en 2023, et la présence systématique des pilotes à chaque instance.

Deux comités de pilotage (dont un élargi) et deux groupes de travail thématiques sur la périnatalité et la parentalité ont également été organisés.

Ces différentes instances ont réuni 43 participants issus de 29 structures, bien que la mobilisation des professionnels de santé libéraux ait été difficile.

La mission de coordination, d'animation et d'évaluation du CLS, confiée à MSA Services, a été bien accueillie avec

une note moyenne de 4,5 sur 5 parmi les 14 répondants au questionnaire.

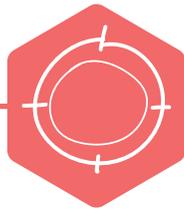
Le CLS s'est articulé avec plusieurs politiques publiques et dispositifs tels que le PTSM<sup>1</sup>, le PAT<sup>2</sup>, le PNNS<sup>3</sup> et le CTG<sup>4</sup>.

En 2023, près de 20 nouveaux partenariats ont été noués, dont la moitié entre la coordinatrice et un autre dispositif, et l'autre moitié entre les acteurs du territoire pour le déploiement ou le renforcement d'actions.

1. Projet Territorial de Santé Mentale
2. Projet Alimentaire Territorial
3. Programme National Nutrition Santé
4. Convention Territoriale Globale



Atelier collaboratif avec les principaux partenaires du CLS



## Objectifs 2024

- Émergence de nouvelles actions relatives à l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité
- Réunion d'un groupe de travail transversal ou d'une autre thématique
- Renforcement de l'axe n°2 relatif à la promotion et à la prévention de la santé, notamment avec l'adhésion par la CCBJC à la charte PNNS en 2024 (programme national nutrition santé) portant sur l'alimentation favorable à la santé, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité
- Début d'une réflexion et de travaux pour améliorer et renforcer l'axe n°3 relatif à la santé environnementale
- Poursuite de la communication sur le CLS et ses actions, notamment avec la publication d'un 2<sup>ème</sup> numéro des « Actualités du contrat local de santé »
- Préparation d'un avenant n°2 pour continuer à enrichir et à faire vivre le CLS
- Consolider l'articulation du CLS avec les autres politiques publiques déployées sur le territoire de la CCBJC, dans un esprit de cohérence
- Explorer en équipe projet l'enjeu consistant à identifier des solutions à la question de la mobilité en secteur rural pour faciliter l'accès aux différentes offres du territoire et développer les actions du CLS ailleurs qu'à Joinville



## Chiffres clés 2023



- 4 axes stratégiques
- 22 actions dont :
  - 1 action de coordination
  - 1 action de communication



## Fait marquant

Inauguration des espaces qualifiés "VILLE LIBRE SANS TABAC" avec la Ville de Joinville : l'ensemble des abords des écoles de Joinville et des équipements sportifs sont définis « sans tabac » (Photo ci-dessous)



Inauguration des espaces qualifiés "Ville libre sans Tabac" à Joinville

## 1) la santé

### Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château

Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château fut le 1<sup>er</sup> créé en Champagne-Ardenne en 2012.

Doté d'un médecin salarié et d'un seul médecin vacataire en 2022, le centre de santé rayonne bien au-delà des limites administratives de la CCBJC.



Centre de Santé de Doulevant-le-Château



### Chiffres clés 2023



**2** secrétaires médicales réparties sur des plages horaires journalières de 9h

**1** médecin salarié

**1** médecin vacataire



**48 h** / semaine d'ouverture de 8h à 19h du lundi au vendredi



**4 000** patients

**Un peu moins de 12 000** actes réalisés



### Fait marquant

Pas de nouveau médecin en 2023



### Objectifs 2024

Renforcer les moyens humains et rechercher des nouveaux médecins (salariés ou vacataires)

Améliorer les ressources financières du centre en travaillant sur l'optimisation du fonctionnement avec la CPAM dans le cadre des déclarations annuelles.

## La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Joinville

L'année 2023 marquera le 4<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Joinville (ouverture avril 2019).



### Faits marquants

Une journée autour du diabète et des maladies cardiovasculaires (juillet 2023)

Des partenariats renforcés dans le cadre du CLS

Permanences du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) accrues avec l'arrivée d'un psychologue

Permanences du CH Geneviève de Gaulle Anthonioz pour la maison des adolescents



### Chiffres clés 2023



**24** professionnels au sein de la MSP

Des professions «hors murs» qui adhèrent au projet professionnel de santé



### Objectifs 2024

Renforcer l'offre de santé (nouveaux médecins et autres professionnels)  
Mettre en place un Dispositif d'Accompagnement à la Coordination (DAC) au sein de la Maison de Santé



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Joinville

### Compétences scolaire et périscolaire

#### Principaux événements de 2023

51 agents au service des écoles du territoire formés en continu à travers des formations SST (Sauveteurs secouristes du travail), « bien être au service de l'agent » et une formation en partenariat avec la maison de la nutrition en 2023 sur la thématique « sensorialité et goût » à destination de l'ensemble des agents de cantine et restauration.

#### Chiffres clés 2023



**9** écoles dont 8 sites avec services périscolaires (cantine et garderie)



**51** agents au service des écoles



**848** écoliers répartis en 46 classes



**66 409** repas servis sur l'année dans les cantines scolaires, facturés aux familles 4 €/repas



**22 920 €** de fournitures scolaires pour les enfants du territoire



**6 365 €** de subventions versées au titre des sorties scolaires



**371 h** de travaux effectués par les brigades techniques de la CCBJC sur l'ensemble des écoles

**47 448** créneaux d'accueils d'enfants sur les services de garderie facturés 35 586 €



### *Faits marquants*

**Le cross secteur** réunissant les écoles au petit bois de Joinville le 09 avril 2023

**La distribution des livres de Noël 2023** dans l'ensemble des écoles du territoire (livre par niveau et sachet de chocolats)



### *Objectif 2024*

Offrir aux familles un service de qualité et répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui notamment avec le développement de l'outil « portail famille » : [monespacefamille.fr](https://monespacefamille.fr)

## Multi-Accueil VALL'ÂGE TENDRE

### La signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) le 12 décembre 2023

Marie-Charlotte KOSSMANN-MATHON, Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf), Manuel GALLAND, Président du Conseil d'administration de la CAF, Jean-Marc FÈVRE, Président de la CCBJC, Bertrand OLLIVIER, Maire de Joinville, Bernard ADAM, Maire de Poissons et Judith BUROT, Maire de Saint-Urbain-Maconcourt, ont signé le mardi 12 décembre 2023 une Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention formalise les engagements de la CAF et de la CCBJC pour le développement d'actions concertées sur le territoire en faveur des habitants.

La CTG décline localement les politiques publiques portées par le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) en matière d'accès aux droits, de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, d'animation de la vie sociale à destination des 12 666 habitants de la Communauté de Communes, dont 2 246 sont allocataires.

Cette démarche partenariale a pour objectif de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la CAF, couvrent l'ensemble des événements de vie des familles.

À partir d'un diagnostic de territoire et d'un plan d'actions, la CAF et la CCBJC travailleront ensemble pour mettre en place des initiatives innovantes répondant aux besoins des familles. Parmi ces initiatives, on trouve le déploiement d'une structure novatrice avec la mise en place d'un service satellite mobile. Ce service, destiné à la petite enfance et à la parentalité, adoptera une démarche de « l'aller vers », avec un fonctionnement hybride à la fois itinérant et fixe, afin de couvrir l'ensemble des besoins du territoire.

D'autres actions incluent le déploiement de places dédiées à l'insertion professionnelle (Avip) et sociale (Avis) dans les

structures pour la petite enfance. Des actions en faveur de la parentalité seront également mises en place, comme la création d'une « maison des 1000 premiers jours » et d'un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP).

Enfin, une réflexion sera menée sur la création d'une offre d'animations pour les jeunes et d'espaces de vie sociale, afin de maintenir et de renforcer le lien social entre les habitants.

La Convention Territoriale Globale constitue un partenariat fort entre la CAF, la CCBJC et les associations partenaires sur le territoire.



Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027



### *Zoom sur...*

La Convention Territoriale Globale constitue l'engagement de la CAF et de la CCBJC de soutenir et développer l'ensemble des services aux familles par le biais de quatre missions essentielles :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie



### 3) Petite enfance

#### La baby gym prend son envol

Tout au long de l'année, des cycles d'activités parents-enfants ont été proposés au Complexe sportif autour du sport et du bien-être. Les tout-petits ont découvert différentes installations pour développer leur motricité. Ils se sont relaxés avec du *baby yoga*, ont ressenti les différentes parties de leur corps avec des massages pour bébés, et se sont essayés à la danse avec la compagnie Grimoires et Chandelles.

Les parents ont répondu très positivement à cette initiative et apprécient ce moment partagé avec leur enfant. Les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance viennent également régulièrement à cette activité, accompagnées des enfants qu'elles ont en garde.

**32 parents et 41 enfants** ont participé à la *baby gym* en 2023. La baby gym est animée par une auxiliaire puéricultrice au multi-accueil en partenariat avec le service des sports et le centre social de la ville de Joinville.

#### Les papis et les mamies se mobilisent pour les promenades en poussette

Il n'est pas toujours facile d'organiser des sorties en poussettes au multi-accueil car cela nécessite de nombreux bras... Une personne de l'équipe a eu l'idée de faire appel aux grands parents et aux proches des enfants accueillis pour remédier à cette situation.

Plusieurs personnes ont répondu « présentes » et se sont mobilisées pour offrir aux tout-petits de nouvelles occasions de sortir. Une belle idée pour tisser des liens entre générations.



#### Chiffres clés 2023



**13** salariés et **1** remplaçant à temps partiel

**88** enfants inscrits

**69** familles domiciliées sur **31** communes



**44 174 h** facturées aux familles

**1.67 €** de participation moyenne des familles



**12.02 €** de prix de revient horaire

**541 760 €** de budget annuel avec **163 000 €** de reste à charge de la CCBJC





### *Zoom sur...* **les projets en couveuse**

2023 a été l'occasion de réfléchir à de nouveaux projets afin de répondre aux besoins exprimés par les familles.

L'ouverture d'une micro-crèche avec des horaires atypiques à Thonnance-lès-Joinville pour les familles qui travaillent en horaires décalés, en 3X8 et qui ont du mal à trouver des modes de garde adaptés à leurs amplitudes horaires.

La labellisation de places AVIS (À Vocation d'Insertion Sociale) et AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle) pour accompagner les familles qui sont en recherche d'emploi ou qui intègrent un parcours de formation ou d'insertion.

La création d'un dispositif itinérant pour les familles éloignées des services petite enfance.

Ce projet a reçu le soutien financier de l'état et de la branche famille de la Caisse Nationale d'allocations Familiales dans le cadre d'un appel à projet visant à accélérer le déploiement du service public petite enfance.

L'idée est d'aller à la rencontre des familles en proposant des temps de jeux parents-enfants, de rompre l'isolement en créant du lien entre les familles et de soutenir l'accueil individuel.



### *Objectifs 2024*

L'ouverture d'une micro-crèche avec des horaires atypiques à Thonnance-lès-Joinville.

La création d'un dispositif itinérant pour les familles éloignées des services petite enfance

La labellisation de places AVIS (À Vocation d'Insertion Sociale) et AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle).

### 3) Petite enfance

#### Relais Petite Enfance (RPE)

Promouvoir le métier d'assistant-maternel (AM) et mettre en avant le métier de l'accueil individuel des enfants âgés de 0 à 6 ans sur le territoire

Afin de pallier une réelle baisse du métier d'AM existante sur le territoire et pour valoriser cette profession, le RPE a fait connaître son rôle et ses missions lors du Forum des Associations qui se déroule chaque année en septembre au Complexe Sportif FAIR PLAY. L'animatrice accompagnée d'une professionnelle de l'accueil individuel a partagé cette journée pour présenter la profession et donner une information concrète sur leur quotidien.

#### Le volet professionnalisation

En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais Petite Enfance », services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021.

La branche Famille encourage et finance l'engagement des RPE dans la mission d'analyse de la pratique afin de contribuer à l'amélioration continue de l'accueil par les assistantes maternelles.



#### Chiffres clés 2023



1 Relais Petite Enfance (RPE)



59 communes couvertes par le RPE



1 Maison Assistants-Maternels (MAM)



76 assistantes maternelles agréées PMI dont 57 en activité et 17 en CTA

13 rendez-vous en présentiel avec des assistants-maternels

51 rendez-vous en présentiel avec les parents

140 demandes d'informations pour les familles

32 animations d'éveil proposées

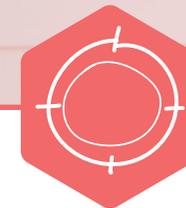
41 animations partenariales réalisées



#### Zoom sur

La mission d'analyse de la pratique afin de contribuer à l'amélioration continue de l'accueil par les assistantes maternelles consiste en :

- 6 séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) proposées à 9 AM. Ce nouveau volet a été dispensé par une éducatrice spécialisée. Le RPE a proposé également :
- 3 séances sur la « diététique » dans le cadre du Contrat Local de Santé ont été proposées à 10 AM. Cette formation a été financée par l'Agence Régionale de Santé et dispensée par l'organisme « Maison de la Nutrition ».
- 8 AM ont pu enrichir et parfaire leurs connaissances lors d'une réunion thématique dispensée par une psychologue.



#### Objectifs 2024

Augmenter le nombre d'AM sur le territoire.

Déménager le RPE à Thonnance-lès-Joinville en septembre 2024 dans les anciens locaux de l'école maternelle.



## Temps collectifs et ateliers d'éveil

L'activité « éveil corporel » proposée depuis novembre 2022 tous les mardis matins (hors période de vacances scolaires) au complexe sportif FAIR PLAY en partenariat avec l'espace Vallage, la Structure Multi Accueil, le Relais Petite Enfance et le service Sports et Jeunesse, a pris un tournant considérable.

Le taux de participation ne fait qu'augmenter. Cette activité permet de rassembler les parents, les assistants-maternels et les professionnels de la petite enfance autour d'ateliers à destination du tout-petit.

Ce travail en partenariat répond de manière efficace et adaptée à une demande, à un besoin et sur un principe de mutualisation des ressources. Ce projet se porte essentiellement sur « le soutien à la parentalité ».

Toutefois, il est important de souligner la notion d'isolement. Ce sentiment a été exprimé par des familles et des professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles) qui sont en quête de lieux de rencontre pour échanger avec d'autres parents ou professionnels de la petite enfance. L'objectif est de partager des moments de jeu avec leurs enfants ou ceux qu'elles gardent quotidiennement, afin de leur permettre de rompre leur isolement.

## Des temps forts programmés tout au long de l'année

### **Chasse aux œufs au Château du Grand Jardin de Joinville, deuxième édition :**

13 assistantes maternelles rattachées au RPE de la CCBJC, accompagnées de 7 enfants dont elles s'occupent, se sont retrouvées pour participer à une chasse aux œufs.

### **Sortie pédagogique à la Ferme de Daillancourt :**

5 assistantes maternelles et 14 enfants ont eu l'occasion de visiter la ferme, où ils ont pu nourrir, soigner, traire, caresser et observer les animaux. Les enfants étaient ravis de découvrir la vie à la ferme. 3 ateliers ont été proposés : donner le biberon aux chevreaux et nourrir les chèvres avec du grain ; des balades en calèche et des tours de poney dans le village ; et traire les chèvres avant de profiter d'un moment de tendresse avec les lapins.

### **Fête de Noël à la salle de Suzannecourt :**

Pour clôturer l'année dans une ambiance festive, le RPE a organisé un spectacle de Noël. 48 enfants, 16 parents et 11 assistantes maternelles ont répondu présents. Tous ont passé un moment agréable en compagnie de Marjorie, qui avec ses marionnettes Coconut, ont offert aux participants un Noël gourmand et festif.



A close-up photograph of a woman with blonde hair holding a large, light blue megaphone to her mouth. The megaphone's interior and speaker are visible. The background is a solid, vibrant blue.

# 05

## *un territoire dynamique*

Les équipements intercommunaux 62

L'information et la communication 64

Les brigades techniques 67

## 1) les équipements intercommunaux

### Les bâtiments

La Communauté de Communes gère et entretient plusieurs équipements intercommunaux au 31.12.2023 :

- 9 écoles
- 1 bâtiment à vocation économique et sportive
- 1 gymnase
- 1 stade
- 1 complexe sportif
- 2 tennis couverts
- 1 centre de santé
- 1 crèche
- 1 salle multi activités
- 1 salle des fêtes
- 1 piste cyclable
- 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- 2 haltes camping-car et halte fluviale
- 3 chaufferies bois



### Chiffres clés 2023

**2 755 h** réalisées pour la CCBJC par les brigades de Doulevant-le-Château

**2 100 h** réalisées par les brigades de Poissons pour la CCBJC

**4 855 h** pour les travaux sur les bâtiments intercommunaux réalisés par le nouveau référent des bâtiments



### Objectif 2024

Améliorer le suivi des entretiens des bâtiments (suivis réguliers et anticipation travaux)



Salle de boxe du Complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY

## Les équipements sportifs

La Communauté de Communes gère plusieurs équipements sportifs sur son territoire :

- Le gymnase du Champ de Tir, seul gymnase intercommunal qui a été réhabilité au cours du dernier mandat
- La salle d'entraînement pour l'association d'escrime handisports Les Mousquetaires
- Le stade du Champ de Tir comprenant un terrain de football et une piste d'athlétisme
- Le complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY
- Les tennis couverts



Complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY



### Faits marquants

- La Ville de Joinville et la CCBJC labellisées « VILLE SPORTIVE » par le Comité Régional du Sport (Photo ci-contre)
- Accueil de la finale UNSS de Volley Ball dans le complexe FAIR PLAY
- Forum des associations organisé le 1<sup>er</sup> week-end de septembre au complexe sportif
- Une championne de France au boxing club de Joinville (photo ci-dessous)



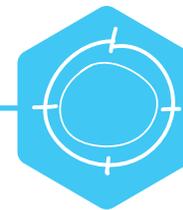
Remise de la récompense



### Chiffres clés 2023



12 tontes pour le stade du Champ de Tir



### Objectifs 2024

Poursuivre la fréquentation des infrastructures et permettre aux clubs de développer leurs activités.



Ville de Joinville et la CCBJC labellisées « VILLE SPORTIVE »

## 2) l'information et la communication

### La communication

La CCBJC est dépourvue de service communication. Cette compétence est ainsi assumée par chacun des services dans les domaines qui leur sont propres.

Nous avons depuis 2021 un partenariat avec le SDED 52.

La collectivité est présente sur Internet à l'adresse [www.ccbjc.fr](http://www.ccbjc.fr)

Une page Facebook a été créée en janvier 2018 pour venir en complément du site internet. Elle a pour objectif de donner des informations aux habitants du territoire, mais peut rayonner au-delà pour ceux qui sont abonnés.

Les audiences sont les plus importantes sur les communes de Joinville, Thonnance- lès-Joinville, Poissons, Saint-Dizier et Saint-Urbain.

Les publications intéressent principalement les habitants de la CCBJC.

Elles touchent entre 100 et 800 personnes avec des pics à plus de 2 500 personnes quand il s'agit d'informations sur les écoles.



### Chiffres clés 2023



**79** posts facebook

**1 188** abonnés facebook

**12** newsletters adressées aux agents afin de renforcer la communication en interne et développer une "culture d'entreprise" : comcom communique à ses agents.

**1** bulletin intercommunal édité en juillet 2023 et distribué à tous les habitants de l'intercommunalité.

**1** portail dématérialisé mis en place en 2022, permet à chaque agent de disposer de tous les textes et imprimés nécessaires à l'intégration administrative.



### Faits marquants

- Convention de partenariat prolongée avec le SDED 52 pour la mise à disposition de son service communication à la CCBJC.
- Édition du 1<sup>er</sup> bulletin dédié au Contrat Local de Santé (Photo ci-contre). Une publication annuelle est envisagée.



### Objectifs 2024

- Améliorer la communication institutionnelle,
- Développer le bulletin intercommunal,
- Poursuivre le développement de la brochure d'information propre au Contrat Local de Santé,
- Renforcer la communication interne et externe
- Recruter un.e chargé.e de communication

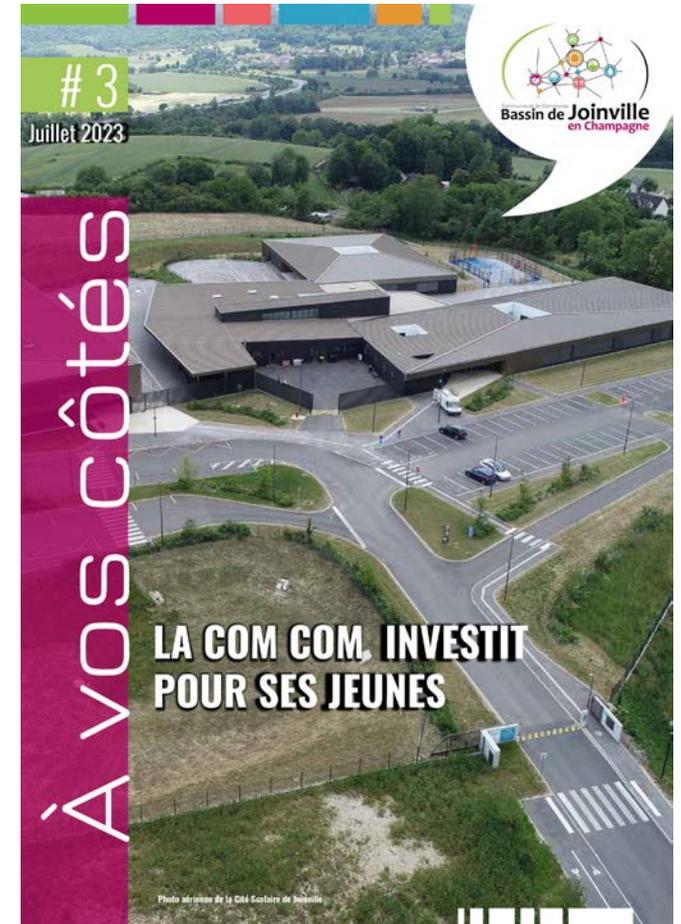
JUIN 2023



## Les actualités du CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



1<sup>er</sup> bulletin dédié au Contrat Local de Santé



Édition du bulletin intercommunal de juillet 2023

## Archives et documentation

Pendant l'année 2023, le service des archives de la CCBJC a été mis à disposition de la Ville de Joinville afin de procéder au tri, au classement et à la rédaction de l'inventaire des archives de la commune.

Ce travail a mobilisé l'archiviste de la CCBJC durant **468 heures** (soit 72 jours) et cette mise à disposition se poursuivra en 2024. Après avoir effectué les éliminations réglementaires, environ 91 ml (mètres linéaires), la commune conserve, dans un local dédié, plus de 200 ml d'archives contemporaines.

Fin 2023, aucun autre diagnostic pour la mise à disposition du service archives de la CCBJC n'a été demandé par l'une des communes membres de la CCBJC.

En 2023, l'archiviste de la CCBJC a suivi une formation dans le but de pouvoir rédiger le plan de sauvegarde des archives de la CCBJC afin de connaître les risques qui entourent la CCBJC et établir les conduites à tenir pour la sauvegarde des archives de la collectivité en cas de sinistres.

Enfin, suite à la visite des archives départementales en mars 2023, il a été demandé à l'archiviste de faire relier les délibérations depuis la création de la CCBJC.

Ce sont donc **9 volumes** qui ont été préparés tout au long de l'année 2023 avec la pagination de chaque feuillet ainsi que la réalisation des tables chronologiques et thématiques pour les 9 années concernées.

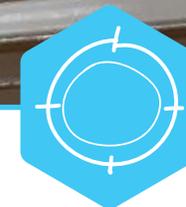


### Chiffres clés 2023



**61** mètres linéaires d'archives dans des locaux adaptés aux normes de conservation.

**216** revues de presse réalisées par le service documentation, à destination des élus et des chefs de service de la CCBJC.



### Objectifs 2024

Poursuivre la mutualisation du service « archives » avec les communes membres. La Ville de Joinville qui dispose d'un fonds important et qui a profité des compétences du service pour organiser ses archives en 2023 souhaite poursuivre le travail engagé et rendre pérenne la mutualisation de compétences.

Développer une assistance en termes de veille juridique et documentaire auprès des communes membres.

### 3) les brigades techniques

#### Un service mutualisé avec les communes membres

Depuis sa création en 2014, la Communauté de Communes a décidé de créer un service mutualisé autour des brigades techniques.

Le service est prioritairement donné aux communes des anciennes Communautés de Communes du Canton de Poissons et de la région de Doulevant-le-Château qui ont bénéficié de ce service.

Cette priorisation est actée par le mécanisme de transferts financiers entre la CCBJC et ses communes membres, ces communes ont un engagement minimum à honorer.



#### Faits marquants

- Une activité prioritaire autour des tontes et entretien des espaces verts
- Suivi par l'entretien de bâtiments communaux



#### Chiffres clés 2023

**18** agents

**14 658 h** à honorer a minima dans les communes membres prioritaires, ce qui représente 9.12 ETP

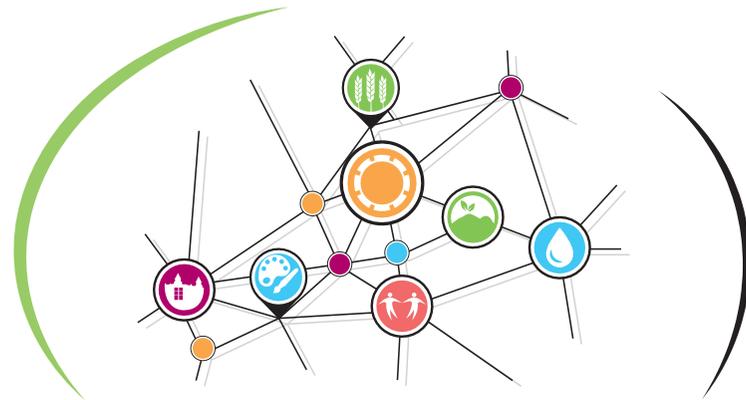
**16 547 h** réalisées par les services de la CCBJC dans les communes membres, ce qui représente 10.3 ETP

**4 855** heures réalisées pour la CCBJC soit ce qui représente 3 ETP



#### Objectif 2024

Poursuivre l'accompagnement quotidien des communes dans leurs demandes de travaux



Communauté de Communes  
**Bassin de Joinville**  
en Champagne



[www.ccbjc.fr](http://www.ccbjc.fr)



[contact@ccbjc.fr](mailto:contact@ccbjc.fr)



[facebook.com/ccbjc](https://facebook.com/ccbjc)